

LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 51, Numéro 46 — Montréal, 29 janvier 1981



**Assemblée
de la FCPL**

**Les producteurs élaborent leur
projet de politique laitière** p. 10-11

En agriculture

**Des revenus
impressionnants**

p. 7-8

**La campagne du porc
bat son plein** p. 5

**Le travail des épouses
reconnu** p. 9

**Les producteurs
d'oignons** p. 9

L'homophilus chez les porcs

p. 4



Un service de vachers de remplacement C'est plein de bon sens!

À l'automne 1980, j'avais l'opportunité grâce à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de visiter la France et d'y étudier sur place, leurs fameux Services de vachers de remplacement. Plusieurs producteurs laitiers, des agronomes, des technologistes agricoles et deux employés de la Coopérative laitière du Sud de Québec (proposateurs du projet), composaient le groupe de dix-huit personnes.

Notre stage d'étude nous a conduit chez des producteurs laitiers français, utilisateurs et organisateurs de services de remplacement, chez des coopératives laitières et des organismes agricoles chargés de promouvoir un tel programme. La région agricole française visitée fut celle de Franche-Comté dans le sud-est de la France. Cette région dont la topographie est semblable à celle du centre et du sud de Bellechasse, me rappelait notre partie de terre québécoise, d'un dépaysement moins grand.

Les Services de vachers de remplacement en France fonctionnent à toute vapeur et j'ai été agréablement surpris des structures de remplacement que la France s'est données et ça depuis près de vingt ans. Parti en 1960, le nombre d'utilisateurs n'a cessé de croître de sorte qu'en 1979, on retrouve le portrait suivant:

- 17,000 agriculteurs (trices) ont bénéficié du Service.
- 136,388 jours de remplacement ont été réalisés en 1979.
- 356 services de vachers existent en France.
- 324 vachers permanents dont 4 femmes et 1661 vachers temporaires dont 125 femmes.
- Coût global de \$9 millions en 1979.

Il est étonnant que nous au Québec, nous n'ayons à peu près rien au point de vue structures de remplacement. Alors que nos techniques de production dans l'ensemble, m'ont semblé plus avancées qu'en France, au chapitre du mieux-être de l'individu lui-même, nous sommes en retard!

Il m'apparaît donc urgent que nos organismes agricoles, le syndicalisme en tête revendiquent sérieusement l'aide de l'État pour que nous assistions enfin à la

naissance de véritables structures de remplacement au Québec. Nous l'avons vu en France, sans un programme généreux de subventions, la survie de tel Service est sérieusement menacée. Les subventions ou aides de toutes sortes, atteignent 61% du coût total en France. Il est à remarquer que le syndicalisme à lui seul, grâce à un prélevé sur la vente de lait, fournit 23% du coût total.

Le coût par jour pour avoir un remplaçant est de \$67 en France et il serait sensiblement le même au Québec. Ce n'est donc pas tous les producteurs qui seraient prêts ou auraient la capacité de payer \$65 par jour pour se faire remplacer d'où la nécessité de trouver un financement extérieur qui serait de l'ordre de 40 à 50%.

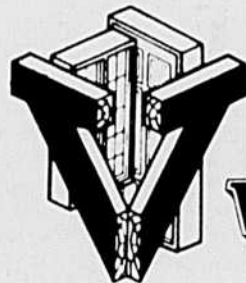
L'agriculture du Québec et par-

ticulièrement la production laitière a fait de grands pas: nous avons grossi nos exploitations laitières, nous avons englouti des sommes d'argent énormes dans l'achat de quota, de machinerie et de bâtisses. Résultat de ces investissements: Augmentation de la production mais aussi augmentation du travail, quoi qu'on en dise. Il faudrait bientôt penser un peu à nous comme individus. Des congés, des vacances, serait-ce défendu pour nous producteurs? Sommes-nous pour nous que les autres classes de la société, je ne le crois pas et il faut que chacun de nous, à l'intérieur de nos organismes agricoles, interventions et que nous fassions pression pour que ça bouge! Dans le passé, nous avons insisté pour obtenir des subventions sur l'achat de matériel, aujourd'hui nous voulons en

plus, une aide au remplacement sur la ferme. Ça, ça touche directement l'individu et ce n'est sûrement pas moins important que le matériel!

Il n'y a pas que le syndicalisme qui ait une responsabilité dans ce domaine, les coopératives et particulièrement les coopératives laitières ont une excellente occasion d'offrir à leurs membres un service visant l'amélioration de la qualité de vie de ces derniers. Dans notre secteur, la Coopérative laitière du Sud de Québec s'intéresse de près aux vachers de remplacement. Elle envisage de créer un tel service. Espérons que ce projet se concrétisera au plus tôt et que notre Coopérative laitière donnera le ton au niveau du Québec.

Alain Laroche, producteur laitier, St-Lazare, comté Bellechasse, P.Q.



MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES

C.P. 906 - 634, 91^{ème} RUE OUEST/THETFORD MINES, P.Q. / G6G 5V3 / TÉL.: (418) 338-4587

- fenêtres coulissantes horizontales
- fenêtres coulissantes verticales
- fenêtres à battants en bois
- portes extérieures isolées au polyuréthane
- portes de garage isolées au polyuréthane
- portes patio
- portes d'acier

VISIONIC INC.

offre en 1981 aux
PRODUCTEURS AGRICOLES

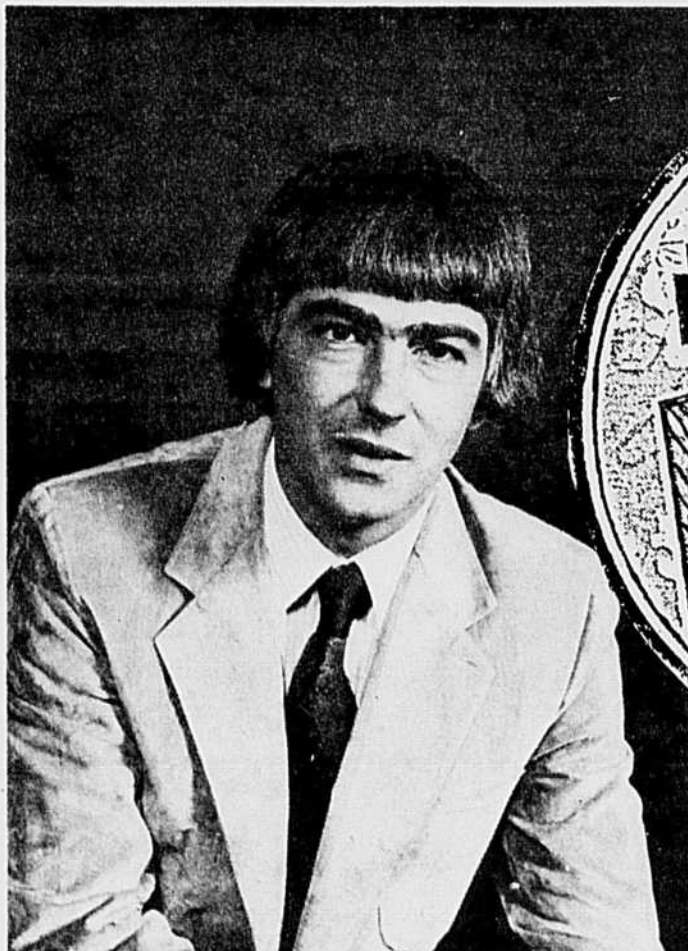
sur présentation de votre CARTE: minimum

-25% sur tout achat des produits VISIONIC

"Ouverture officielle": Sherbrooke les 5-6-7 février

Bienvenue à tous

— BUREAU ET ENTREPÔT —
— SALLE D'EXPOSITION —



François BEAUDOIN

PORTES & FENÊTRES

VISIONIC

INC.

MANUFACTURIER

PORTES & CHÂSSIS



Manufacturier

- PORTES
- CHÂSSIS

DE TOUS GENRES

Modèles à votre choix

- 819 -
563-7755
4736 Boul Bourque
Rock Forest

VOTRE REPRÉSENTANT
ACCREDITÉ — EXCLUSIF
SUCCURSALE SHERBROOKE
ET RÉGION 5

LATERRE de chez nous

515, Ave Viger, Montréal, Québec H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:
Rosaline-D. LEDOUX

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.



Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Dépôts / Agas:
Bibliothèque nationale du Québec 2^e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



bélisle

POUR PLUS DE RENDEMENT ET DE PROFIT
ASSUREZ-VOUS QUE LES PRÉMÉLANGES BÉLISLE
SONT INCLUS DANS VOS MOULÉES

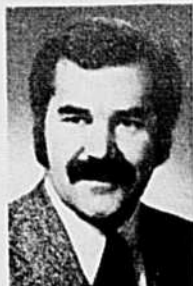
PRÉMÉLANGE, MINÉRAUX, VITAMINES & ADDITIFS
PORCS, BÉTAIL, VOLAILLES, DINDES.

MOULÉE, GRAINS, TOURTEAU DE SOYA

Tél.: Montréal: (514) 658-8733
Québec: (418) 475-6285



Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0



Les enjeux du référendum auprès des producteurs de porcs

Le 4 décembre dernier, la Régie des marchés agricoles du Québec rendait une décision concernant le référendum à être tenu auprès des producteurs de porcs du Québec et décrétait entre autres que ce dernier serait tenu les 18 et 19 mars prochains. À cause en particulier du nombre de producteurs concernés, soit environ 7,400 et de l'importance de cette production, la deuxième au Québec avec une valeur de 487 \$ millions l'an passé, ce référendum prend une importance majeure dans le monde agricole; il y a de plus des enjeux considérables pour les producteurs de porcs, pour l'ensemble des producteurs agricoles et pour l'agriculture, pour le syndicalisme agricole de même que pour les autres intervenants de l'industrie porcine.

Comme il se doit, les enjeux de ce référendum sont d'abord considérables pour les producteurs de porcs eux-mêmes; après plusieurs tentatives infructueuses, les producteurs de porcs devront décider s'ils se donnent les pouvoirs nécessaires pour intervenir collectivement dans la production et dans la mise en marché de leur produit, s'ils se donnent les moyens d'être représentés adéquatement à côté des autres producteurs de porcs canadiens, à côté des autres producteurs québécois organisés et auprès des gouvernements. De plus, les producteurs auront à décider si dans l'avenir, ils seront partenaires actifs de l'industrie porcine, s'ils participeront aux décisions relatives à la production et à la mise en marché de leur produit ou s'ils laisseront les autres partenaires prendre ces décisions majeures qui les concernent. Certains rétorquent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un plan conjoint pour faire ce travail; l'expérience des dernières années nous permet d'affirmer que sans pouvoirs et sans moyens, il n'est pas possible pour la Fédération des producteurs de porcs de représenter adéquatement les producteurs du Québec et de défendre comme il se doit leurs intérêts comme producteurs. La production porcine a atteint ici au cours des dernières années un niveau de professionnalisme et une ampleur qui ne peuvent être défendus avec des moyens du bord.

Si les producteurs veulent maintenir et développer ce niveau de professionnalisme, ils doivent se donner les moyens de défendre leurs propres intérêts car ce ne sont pas les producteurs de porcs des autres provinces ni les producteurs organisés des autres productions qui le feront à leur place.

Même si les enjeux majeurs de ce référendum concernent d'abord les producteurs de porcs visés par le projet de plan conjoint, cette consultation représente également des enjeux importants pour l'ensemble des producteurs agricoles et pour l'agriculture québécoise.

Il est évident que si les producteurs de porcs n'arrivaient pas à se donner les pouvoirs collectifs qu'utilisent déjà un bon nombre d'autres groupes de producteurs, compte tenu du nombre de producteurs concernés et de l'importance de cette production, ça contribuerait à remettre en question le principe de l'intervention collective des producteurs dans la production et dans la mise en marché de leur production et ça redonnerait une vigueur nouvelle aux défenseurs de ce qu'on appelle encore "le marché libre", mais qui est en fait "la jungle des plus forts". Cela ne veut pas dire qu'il faut implanter un modèle identique dans toutes les productions; cela veut dire cependant que dans toutes les productions, les producteurs doivent se donner des pouvoirs s'ils veulent dire leur mot et s'ils veulent agir eux-mêmes sans être toujours obligés d'attendre après l'intervention des autres.

Un autre enjeu important de ce référendum auprès

des producteurs de porcs concerne la structure de production agricole à privilégier dans l'avenir au Québec. Même si un grand nombre de producteurs ont recours à l'intégration pour diverses raisons, cela ne veut pas dire qu'ils acceptent de laisser à l'entreprise le soin de prendre toutes les décisions relatives à la gestion et à la production globale pendant qu'eux devraient se contenter de fournir les équipements et le travail. Si une telle orientation devrait se concrétiser suite au référendum des producteurs de porcs, elle affecterait d'autres groupes de producteurs qui n'accepteraient certainement pas de revenir en arrière sur ce point. Les producteurs agricoles veulent être les partenaires et non les employés de l'industrie agro-alimentaire.

Pour le syndicalisme agricole québécois, ce référendum auprès des producteurs de porcs représente également des enjeux de taille. C'est l'occasion de vérifier l'application de deux politiques fondamentales défendues depuis longtemps par le syndicalisme agricole, soit l'intervention collective des producteurs concernés dans la production et dans la mise en marché de leur produit et la ferme familiale comme entité à privilégier pour la production agricole québécoise.

Nous sommes conscients qu'en particulier dans la production du porc, des conceptions opposées aux nôtres sur ces questions fondamentales sont véhiculées par d'autres intervenants; les producteurs de porcs auront à choisir. D'ailleurs, le jour approche de plus en plus où les producteurs agricoles dans l'ensemble devront choisir entre les partenaires qui les respectent et ceux qui ne veulent que les utiliser.

Enfin, ce référendum auprès des producteurs de porcs a des enjeux majeurs pour les autres intervenants de l'industrie porcine et nous en sommes conscients. Des meuniers et des abattoirs en particulier ont des intérêts majeurs dans la production du porc; il n'est pas question par le projet de plan conjoint proposé de les exclure de cette industrie; il s'agit plutôt de donner aux producteurs concernés les moyens de prendre la place qu'ils doivent occuper. Évidemment, pour ceux qui étaient habitués de tout régler le sort de "leurs producteurs" ça leur demandera de changer certaines attitudes. Ils devront dans l'avenir s'asseoir à la table et discuter avec les producteurs.

D'ailleurs, par l'attitude qu'ils prendront directement ou indirectement durant ce référendum, ils démontreront par eux-mêmes s'ils acceptent de considérer les producteurs comme partenaires de l'industrie porcine ou s'ils veulent les limiter dans leurs droits fondamentaux.

Les autres groupes de producteurs organisés auront d'ailleurs intérêt à suivre la situation de très près car plusieurs partenaires de l'industrie porcine se retrouvent également dans d'autres productions et l'attitude qu'ils prendront relativement à l'organisation de la production et de la mise en marché du porc pourra se refléter dans d'autres productions.

C'est donc aux producteurs de porcs de décider. Ils doivent cependant être très conscients que cette décision est lourde de conséquences pour eux, pour l'avenir de leur production, pour l'avenir de l'industrie porcine et qu'en plus, cette décision a des conséquences pour les autres producteurs et pour l'agriculture du Québec.

Finalement, il n'est pas superflu de mentionner qu'après plusieurs tentatives infructueuses, c'est une dernière opportunité dans un avenir prévisible pour les producteurs de porcs de se donner des pouvoirs collectifs et que d'autres groupes de producteurs attendent toujours d'avoir cette chance.

Aux encans publics

À coup sûr, l'hémophilus en prime



par Michelle ALIE

Début décembre. Germain Lalumière, producteur-finiisseur de porc de St-Joachim, comté de Shefford, doit remplir l'un des six lots de ses deux porcheries. Comme d'habitude, celui-ci s'adresse au réseau de producteurs-naisseurs qu'il connaît. Des 587 dont il a besoin, 495 lui seront fournis par ces derniers; pour le restant du lot, Germain se voit obligé de faire appel aux services d'un acheteur opérant à commission et s'approvisionnant aux Encans de la Ferme à St-Hyacinthe. Une semaine plus tard et ce pendant trois semaines, Germain Lalumière et son employé sortiront jusqu'à 22 porcelets par jour, morts. Diagnostic du vétérinaire: *Hémophilus*.

L'*Hémophilus pleuropneumonia* a été diagnostiquée pour la première fois au Québec en mars 1977 par le laboratoire du Service de l'inspection d'hygiène vétérinaire de Québec; ce n'en devait être par la suite que les premiers cas isolés, rencontrés en Beauce à ce moment. À cette époque, on relevait aussi tout au plus un cas tous les six mois environ, dans la région de St-Hyacinthe. Probablement moins forte, "l'hémophilus tuait moins à ce moment-là, rapporte le Dr Tessier, médecin vétérinaire pratiquant dans la région de Joliette.

Les symptômes de la maladie? D'abord soulignons que comme son nom complet l'indique, l'hémophilus pleuropneumonia est une maladie respiratoire, qui ne présente toutefois pas les mêmes signes que celles bien connues des éleveurs. Elle se diagnostique cependant assez facilement; l'autopsie du porcelet en montrera les poumons collés à la cage thoracique, d'une couleur rouge bleutée, dû à la forte présence de sang coagulé. Extérieurement, le porc décédé présentera au bout du groin une mousse rose sanguinolente et aura le ventre rouge. En phase aiguë, l'hémophilus provoque la mort subite, en deçà de 24 heures, commençant par amener l'animal à respirer de plus en plus rapidement et pén-

blement jusqu'à l'hémorragie pulmonaire fatale stoppant tout mouvement des poumons.

Hémophilus \$\$\$

À ce jour les 92 porcelets qu'il aura achetés à l'encan de St-Hyacinthe auront coûté à Germain Lalumière de St-Joachim, la perte de 168 jeunes d'un lot de 587, âgés de quatre semaines puis, le début d'une épidémie dans le lot adjacent de 625 porcs, ceux-là âgés de 14 semaines. Déjà 16 de ces derniers, arrivés pourtant aux deux tiers de leur temps d'élevage normal, ont crevé des suites de l'hémophilus. Et il en meurt encore de ces porcs valant aux environs de 85 \$ pièce. Depuis le 12 décembre, Germain calcule avoir perdu quelque 13 000 \$, "aux mains du charognard". Les 92 responsables provenaient de l'Ontario, dit-on.

À Joliette, explique un vétérinaire à l'emploi de la meunerie locale, l'hémophilus a pour la première fois frappé les troupeaux porcins vers janvier 1979; on s'était approvisionné à l'encan de St-Hyacinthe. Cinq à 10 jours après l'arrivée des porcelets dans leurs élevages respectifs, l'hémophilus faisait rage et portait le taux de mortalité de ceux-ci jusqu'à 15-20% chez certains. En 1980, deux élevages étaient contaminés, toujours parce que l'on s'était approvisionné aux Encans de la Ferme, pour compléter des lots provenant par ailleurs en majeure partie de porcheries de naissance de la région.

À Yamachiche, sur la rive Nord, après deux mois de lutte à l'hémophilus, un vétérinaire conseille récemment à son employeur de "vider complètement l'un de ses élevages sous contrat"; la contamination du troupeau est telle qu'il n'y a plus rien de sensé à faire avec ces... 5 000 porcs! Les porcelets provenaient de l'encan de St-Hyacinthe. En Beauce, une trentaine de "cas" d'hémophilus ont été rapportés; ces producteurs avaient dû acheter des porcelets à l'encan public, cette fois à l'encan porcin spécialisé de St-Patrice.

Aureomycine? Tétracycline? ou Chloramphénicol?

Les grands froids connus au cours de décembre et de janvier, conjugués aux multiples transbordements qu'ont à subir les porcelets de la porcherie de naissance jusqu'à celle où ils seront engraisés seraient à l'origine du développement récent de la maladie au Québec, selon plusieurs vétérinaires interrogés. Quant au traitement de l'hémophilus pleuropneumonia, peu d'entre eux s'accordent toutefois à prescrire la même médication.

Un vétérinaire interrogé par la TCN parle de sa façon de conduire le traitement de l'hémophilus: "L'idéal est de se servir d'un antibiogramme du troupeau, méthode biologique permettant de déterminer quels antibiotiques peuvent entraver le développement d'une souche donnée de microbe. Habituellement, la plupart des troupeaux s'en tireront — dépendant toutefois du stade d'évolution de la maladie chez celui-ci — avec le "Chloramphénicol" ou des sulfas dans l'eau des abreuvoirs. Reste que toutes sortes d'antibiotiques peuvent avoir été administrés aux porcelets en bas âge, pour pneumonie ou diarrhée par exemple; c'est à ce moment que l'antibiogramme devient utile pour déceler la résistance du troupeau à tel ou tel produit antibiotique."

Chez Germain Lalumière de St-Joachim, le "Chloramphénicol" qui avait travaillé chez d'autres s'est avéré totalement inefficace à contrer l'évolution de l'épidémie de son troupeau. Aujourd'hui, le "Tétramox", combinaison de tétracycline et d'amoxine, et l'administration de sulfamides dans l'eau semblent de survenir à bout, explique celui-ci. En attendant, il en coûte plus de 60 \$ d'ajouter le médicament prescrit à la tonne de moulée, une moulée de traitement, du maïs et il va sans dire que la croissance de l'animal s'en voit grandement retardée.

Recours

Tous n'ont pas connu les mêmes pertes en terme de dollars et de cents. Cependant tous ont perdu trop de temps et d'argent jusqu'ici; selon le degré de virulence de la maladie ou

l'habileté du vétérinaire traitant à viser juste quant à l'antibiotique le plus efficace pour le troupeau un tel, le taux de mortalité des élevages touchés se sera échelonné de 5 jusqu'à 20%. Toutefois, tous les témoignages concordent: les porcelets responsables de la contamination à l'hémophilus proviennent d'encans publics d'animaux dont les propriétaires et commerçants-participants auront importé leurs stocks d'élevages ontariens. Cela demeure difficile à prouver dès lors que porcelets québécois et ontariens sont en contact plutôt étroit tout au long de leurs cavalcades d'un endroit à l'autre, les jours entourant celui de leur vente finale. Néanmoins rares, sinon existants, seraient les porcheries de maternité québécoises porteuses de l'hémophilus, dit-on de bonne source.

Germain Lalumière, visité par la TCN, aurait bien averti en décembre dernier le propriétaire de l'encan de St-Hyacinthe; celui-ci aura préféré faire la sourde oreille, dit-il, et l'importation de porcelets d'élevages ontariens se poursuivrait toujours, vers St-Hyacinthe. Par ailleurs, le Service d'inspection vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture aura répondu à la plainte de Germain Lalumière en termes plutôt évasifs selon ce dernier; on lui aura simplement conseillé de ne pas acheter aux encans publics, puisque le Service "n'a pas à sa disposition tout le personnel nécessaire à l'application des règlements en vigueur sur ces lieux de transaction". Se retrouvant seul et apparemment sans poids politique aucun, Germain aura décidé vers la mi-janvier de contacter le président de son syndicat spécialisé régional du porc afin d'en arriver à prendre une action collective contre ce qu'il considère un tort important à l'industrie porcine québécoise.

Le 19 janvier dernier, la Fédération des producteurs de porcs du Québec alertée par plusieurs dizaines de cas d'*Hémophilus pleuropneumonia* rapportés à ses dirigeants, expédiait un télégramme aux deux ministères de l'Agriculture, leur signalant l'urgence de la situation au Québec...

(À suivre, la semaine prochaine)



Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé



AGRI CONSULTANTS INC.

496 rang Petit Coteau
Verchères
J0L 2R0
(514) 323-8602
583-5140

Analyse économique
Conseils en gestion
Préparation de dossiers
Études d'impact

pour les secteurs
agricole
alimentaire et
forestier

François Dagenais
Luc Michaud

Kevin Drummond
Paul-André Guillotte



La Fédération des producteurs de porcs du Québec

ON A COMPRIS, ON S'ORGANISE...

La campagne bat son plein

Dans les diverses régions du Québec, les animateurs et responsables de l'information aux producteurs de porcs se sont réunis pour étudier les derniers développements et régler les derniers

détails de la campagne. Pour eux, il s'agit de fournir une information la plus complète possible afin de permettre aux voteurs de se prononcer en ayant une bonne connaissance des enjeux.

Dans la région de Québec-Sud, maintenant la Beauce, on a tenu deux réunions des animateurs et responsables de paroisse étant donné leur nombre. À raison de un par dix, il y a en effet quelque 130 animateurs. Les réunions auxquelles étaient invités les présidents et vice-présidents des syndicats de base, ont permis de répondre aux questions des animateurs et de fournir le matériel d'information nécessaire à la confection des listes et à la préparation et la tenue des 22 assemblées de paroisse prévues au cours des prochaines semaines.

Ces deux tâches seront donc menées de front. Il y aura convocation person-

nelle pour tous les producteurs de la paroisse et lors de l'assemblée, on tentera de répondre à toutes les questions qui seront posées. La révision des listes se fera aussi pendant cette période.

C'est un peu le même cheminement qui a été suivi dans les autres régions avec toutefois les adaptations jugées nécessaires à cause des particularités régionales. Il ne faut pas oublier les caractéristiques socio-économiques particulières du développement de l'industrie porcine de chacune des régions du Québec. Celui-ci fut en effet modelé par les ambitions des meuniers et leur capacité d'établir un système d'exploitation efficace de la main-d'œuvre pour vendre de la moulée et des cochons. Une histoire de succès pour les meuniers.

La campagne bat donc son plein en région. Les producteurs de porcs veulent obtenir l'équité et le pouvoir qui leur revient dans la mise en marché des porcs qu'ils élèvent et engraisent.

Pour pouvoir négocier

La Fédération des producteurs de porcs a reçu une chanson dont elle a fait sa chanson thème pour la campagne référendaire, nous vous la fournissons donc afin que vous puissiez en prendre connaissance, l'apprendre et la chanter. Elle se chante sur l'air de la chanson bien connue: "À St-Malo beau port de mer". Elle a pour titre: "Pour pouvoir négocier". Évidemment!

—1—
*Quand au Québec le porc en tête
 Fait bien l'honneur de notre assiette
 Il faudrait bien se concerter
 Pour pouvoir négocier (ter)
 Not' paye (bis)*

—2—
*Quand dans le porc on s'organise
 Et pour prouver notre devise
 Il faudrait bien se concerter
 Pour pouvoir négocier (ter)
 Not' paye (bis)*

—3—
*Pour parer aux temps difficiles
 Un plan conjoint serait de mise
 Il faudrait bien se concerter
 Pour pouvoir négocier (ter)
 Not' paye (bis)*

—4—
*Même si certains en font leur farce
 À nos dépens se la coulent grasse
 C'est pour un OUI qu'on va voter
 Pour enfin protéger (ter)
 Not' paye (bis).*

Cours d'apiculture à La Pocatière

Un cours intensif d'apiculture se donnera à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, du 16 au 20 février prochain, si le nombre de candidats est suffisant.

Organisé et donné par la Division de l'apiculture et de l'acériculture du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ce cours s'adresse exclusivement aux débutants. Seules les personnes n'ayant reçu aucune formation antérieure dans cette discipline et qui désirent se familiariser avec l'élevage des abeilles et la production de miel, peuvent adhérer à ce cours intensif de 30 heures, qui se donnera le jour.

On doit s'inscrire en écrivant à l'adresse suivante: Division de l'apiculture et de l'acériculture, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Complexe scientifique, 2700, rue Einstein, no D-1-14, Sainte-Foy, Québec G1P 3W8.

Pourquoi se donner un plan conjoint?

Pour une plus grande équité entre les producteurs

Les plans conjoints visent à mettre sur un pied d'égalité les producteurs d'une même spécialité. Dans le cas du porc, on rencontre des inégalités parfois importantes. La taille des exploitations, grosses, moyennes ou petites, le secteur, naissance ou finissage et plusieurs autres critères peuvent être la cause de différences de prix difficilement justifiables. On sait aussi qu'en l'absence d'organisation collective du marché d'un produit agricole, les acheteurs favorisent ceux qui mettent en marché un volume supérieur à la moyenne. Mais ces avantages dus au volume, l'ensemble des producteurs peuvent se les partager s'ils rassemblent leur production lorsque vient le temps de la mettre en marché. Concrètement, cela se traduirait par l'établissement d'un prix officiel au Québec que pourraient recevoir tous les producteurs.

Pour développer la production et les marchés

Un plan conjoint constitue un outil de développement de la production et des marchés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. En effet, dans certaines provinces du Canada, les organismes de mise en marché du porc, à cause des volumes qu'ils contrôlent, ont pu conclure des accords pour l'exportation du porc à l'étranger. De plus, l'action au niveau de la promotion et de la publicité peut accroître le marché intérieur, comme l'ont démontré de telles campagnes mises en place par les plans conjoints dans d'autres productions (par exemple, le lait nature). Il est tout à fait normal que les producteurs aient leur mot à dire et puissent orienter les campagnes de promotion et de développement de marché selon les priorités qu'ils détermineront. Après tout, c'est sur le prix de leurs porcs que seront prises les sommes nécessaires au financement des campagnes de promotion et de développement de marché.

Pour stabiliser et améliorer les prix

Un plan conjoint aide à stabiliser et à améliorer les prix afin d'éviter les périodes de crise toujours pénibles à supporter. La stabilisation du prix implique la mise en place d'un système de gestion de l'offre, et le système de gestion de l'offre permet d'améliorer les prix en évitant la surproduction. Mais, même en l'absence d'un système de gestion de l'offre, la négociation collective du prix du produit permet de l'améliorer en évitant que les producteurs, en situation de concurrence pour vendre leur produit, ne se coupent le cou les uns les autres. Il rétablit l'équilibre des forces entre les agriculteurs-vendeurs très nombreux et les acheteurs concentrés. Les producteurs se donnent donc une possibilité d'agir plus efficacement au niveau du prix du produit.

Pour développer la ferme familiale

Ce dernier point est aussi très important. Par leur plan conjoint, les producteurs de porcs veulent favoriser le développement de l'entreprise familiale, de la production indépendante. Le fait de mettre tous les producteurs sur le même pied, d'améliorer le prix du produit et surtout de le stabiliser, aide le producteur indépendant. Pouvoir rester indépendant ou pouvoir le devenir voilà un argument de taille en faveur d'un plan conjoint.



La Fédération des Producteurs de Porcs du Québec

Moi, je suis en faveur d'une organisation ordonnée de ma production

Moi, je suis en faveur d'une sécurité dans mon revenu

Moi, je suis en faveur de m'engager dans la mise en marché de mon produit

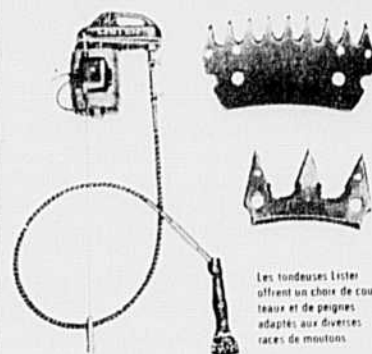
les 18 et 19 mars prochains

MOI, JE VAIS VOTER

JE SUIS EN FAVEUR DU PROJET DE PLAN CONJOINT



RAPIDES ET FACILES D'EMPLOI



Les tondeuses Lister offrent un choix de coupeurs et de poignes adaptés aux diverses races de moutons

Atouts de la tondeuse électrique à deux vitesses (type 289 illustré ici):
 • Moteur électrique à coussinets à billes
 • Arbre flexible doublement blindé
 • Choix de vitesses de tonte, de 2000 à 2800 t/m
 • Commande réglable par courroie en V
 • Choix de poignée large ou étroite.
 • Commutateur arrêt départ à deux pôles.
 • Poids brut de 70 lb

HAWKER SIDDELEY

R. A. Lister Canada Ltd.

56 Chesney Ave., Toronto, Ont. M9Z 2Z4
 Tel: (416) 239-8431 Telex: 06-984622



Seul un contrat négocié est acceptable

Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.





Malgré une conjoncture défavorable

Croissance importante de l'agriculture québécoise en 1980

FAITS SAILLANTS

- Les recettes monétaires agricoles se sont accrues de 14,3%
- Le revenu net des agriculteurs a augmenté de 15,4%
- La croissance du secteur agricole a connu le deuxième meilleur taux de toute l'économie québécoise
- 17% des nouveaux emplois proviennent de l'agriculture.

Malgré une conjoncture défavorable, qui a d'ailleurs frappé durement plusieurs secteurs de l'économie, l'agriculture québécoise s'est fort bien comportée en 1980 avec une hausse de 15,4% du revenu net (après inventaire). Il s'agit de la troisième hausse annuelle depuis 1978. Dans le secteur des pêches, l'année 1980 a vu s'amorcer un vigoureux plan de relance. Dans le domaine de la fabrication des aliments et boissons, les immobilisations ont augmenté de 10,5%. De leur côté les consommateurs québécois ont pu continuer de se tirer d'affaires équitablement en 1980. De toutes les provinces, c'est au Québec que l'alimentation demeure la moins coûteuse.

Les recettes monétaires agricoles ont atteint 2 milliards 245 millions de dollars soit 14,3% de plus qu'en 1979.

Le volume de production a augmenté de 7,2% alors que les prix à la ferme se sont accrues de 5,9%.

La hausse limitée de 4,2% du volume des intrants permet de constater un accroissement de la productivité chez les producteurs. Ils ont dû faire face, comme l'ensemble de leurs concitoyens, à des augmentations des coûts particulièrement élevées pour les taux d'intérêt, l'énergie et les moulées.

Globalement le coût des intrants a augmenté d'environ 12%.

Cette productivité accrue et les revenus supérieurs qui en ont découlé pour les agriculteurs, ont permis au secteur agricole de se tailler une place sans précédent dans le bilan économique global du Québec.

Pour 1980, l'agriculture se situe en deuxième position de tous les secteurs de l'économie québécoise avec une progression de 5,8% de son produit intérieur brut (en dollars constants).

Seul le secteur de la fabrication des équipements de transport enregistre un rythme de croissance plus élevé.

C'est donc dire que le secteur agricole a continué de progresser de façon très nette en 1980, de façon plus soutenue que l'ensemble de l'économie.

COMPARAISON AVEC L'EXTÉRIEUR

Le taux de croissance du revenu net (avant inventaire) de l'agriculture québécoise est le deuxième meilleur au Canada. Le Québec a surpassé l'Ontario à ce chapitre.

Par ailleurs, en accélérant plus vite que celle de l'Ontario, l'agriculture québécoise se classe maintenant, pour la première fois, en troisième place, pour son revenu net avant inventaire, surclassant ainsi l'Ontario qui détenait traditionnellement cette position. Statistique Canada le confirme.

En 1977, notre revenu net avant inventaire ne représentant que 53% de celui de l'Ontario, en 1979 il atteignait 72% et finalement, en 1980, il le dépasse.

Pour l'ensemble du Canada, le revenu net moyen avant inventaire, du secteur agricole, accuse une baisse de 3,3%, comparativement à 1979.

LES INVESTISSEMENTS ONT CONTINUÉ D'AUGMENTER

En agro-alimentaire comme dans d'autres domaines, des projets d'investissement ont été retardés. Il apparaît cependant que la vigueur du secteur a permis beaucoup plus facilement qu'ailleurs de contrer les hésitations dues à la période de récession.

Alors qu'on enregistre un recul dans plusieurs domaines, les immobilisations, dans le secteur combiné de l'agriculture et des pêches, ont augmenté de 2,1%.

Dans le domaine de la fabrication de produits alimentaires, les immobilisations ont pour leur part augmenté de 10,5%.

PRÈS DE 11,000 NOUVEAUX EMPLOIS

Autre signe de vitalité; 17% des emplois créés au Québec en 1980 l'ont été dans le secteur agricole. C'est la première fois depuis très longtemps que l'agriculture contribue de façon aussi nette à l'offre de postes sur le marché du travail. Il y a donc eu près de 11,000 nouveaux emplois en agriculture.

LE SECTEUR DES PÊCHES

Pour les pêches maritimes on enregistre en 1980 une augmentation de 6% des recettes qui se sont élevées à 42 millions de dollars. Le volume des prises s'est accru de 4,3%.

Le revenu net des pêcheurs a légèrement augmenté mais devrait s'améliorer de façon beaucoup plus significative en 1981, alors qu'on anticipe un volume plus important des débarquements et des prix assez fermes.

Le programme d'aide à la modernisation de la flotte de pêche, pour lequel un budget de 13 millions de dollars en prêts et subventions est prévu pour l'année financière en cours, devrait permettre la mise à l'eau d'une quarantaine de bateaux neufs, augmentant sensiblement la capacité de capture de la flotte. Une telle mesure a le triple avantage d'entraîner l'utilisation maximale des chantiers maritimes employant la main-d'œuvre locale, d'accroître les approvisionnements aux usines et également de fournir aux pêcheurs des instruments plus adéquats.

Un support accru au secteur de la transformation des produits de la mer devrait permettre à ce domaine industriel de ne plus être en marge de la relance jusqu'ici plus marquée au niveau de l'exploitation de la ressource.

PERSPECTIVES AGRICOLES 1981: ENCORE PLUS ENCOURAGEANTES

L'activité agricole au cours de l'année qui vient de s'amorcer devrait permettre de dresser un bilan encore plus positif.

L'agriculture québécoise en poursuivant sa progression en 1980, malgré le ralentissement général de l'économie, comme on l'a vu précédemment, s'est placée en position très avantageuse pour entreprendre l'année 1981.

Le volume total de la production continuera de s'accroître. Les recettes monétaires devraient augmenter d'environ 17%.

À la faveur de prix à la ferme plus élevés, les agriculteurs devraient donc encore voir leur situation s'améliorer.

LE QUÉBEC ET LA SITUATION MONDIALE

Au plan mondial, en Amérique comme ailleurs, les stocks alimentaires sont actuellement très réduits.

Les régions de production ayant les meilleures capacités de production vont le plus facilement pouvoir répondre à cette demande accrue ou à l'inverse s'éviter des difficultés d'approvisionnement.



"Pour 1980, l'agriculture se situe en deuxième position de tous les secteurs de l'économie québécoise avec une progression de 5,8% de son produit intérieur brut..."

Photo Marc Boniface

ment pour les producteurs où elles n'ont pas atteint l'autosuffisance. Dans ce contexte global le Québec détient des atouts et l'analyse de certains secteurs clé de notre agriculture, le démontre bien.

LES CÉRÉALES

La stimulation de la production céréalière amorcée il y a deux ans par divers programmes dont ceux des centres régionaux et des silos à la ferme, qui s'est traduite en 1980 par une augmentation de 11% des superficies ensemencées, aura encore des effets bénéfiques en 1981. Les prévisions démontrent que les surfaces cultivées vont encore s'étendre d'au moins 8% et qu'en raison de la forte demande, les prix aux producteurs pourraient s'élever de 15% ce qui pousserait la valeur totale de la production à plus de 260 millions de dollars au moment de la récolte, soit 30% de plus qu'en 1980. De la sorte, le Québec continue de renforcer sa position face à ses fournisseurs des Prairies qui vont aussi tenter de profiter au maximum de la pression mondiale sur les prix.

LE PORC

Malgré la crise qu'a traversée l'industrie porcine en 1980, la baisse des prix aux producteurs, calculée sur l'ensemble de l'année, a été de moins de 4%. Le nombre de bêtes abattues a cependant augmenté de 20% atteignant 4,750,000. Ce qui fait que malgré tout, les recettes monétaires se sont accrues de 16%.

Des plans d'urgence gouvernementaux ont aidé les producteurs à obtenir la liquidité qui leur faisait défaut pour maintenir leurs opérations.

En dépit de sérieuses difficultés, les producteurs de porcs du Québec ont à peu près maintenu leur cheptel, ce qui les place en position privilégiée pour la reprise de la demande et la remontée des prix qui s'est déjà amorcée.

Les producteurs québécois sont en mesure de profiter rapidement du marché, sur le point de se raffermir, contrairement à leurs confrères d'autres régions productrices, comme les États-Unis où les cheptels ont été sensiblement réduits et l'industrie plus "déstabilisée" par la crise. On prévoit d'ailleurs une baisse mondiale de 9% de la production porcine. Il faut prendre en considération que le Québec est exportateur de viande de porc.

En 1981 on devrait donc assez facilement augmenter la production de 5% et

atteindre des recettes monétaires de 700 millions pour ce secteur soit 43% de plus qu'en 1980.

LE LAIT

Grâce à la fabrication de nouveaux produits et au développement de marchés tant domestiques qu'internationaux, les producteurs québécois ont pu augmenter leur production de 5%. Des livraisons plus importantes et le raffermissement des prix aux producteurs ont entraîné la croissance de 18% des recettes monétaires qui ont atteint 798 millions de dollars.

En 1981, le marché devrait encore s'élargir de 3 ou 4% et la valeur de cette production augmenter encore pour totaliser des recettes monétaires de 900 millions de dollars. Les perspectives sont particulièrement intéressantes pour ce qui est de l'exportation, domaine où le Québec est en voie de se tailler une renommée, particulièrement pour ce qui est du lait évaporé pour lequel les commandes augmentent régulièrement.

Il faut considérer par ailleurs le dynamisme sans précédent de notre secteur de la fabrication des fromages maintenant doté d'installations ultra-modernes.

Enfin 1981 verra se structurer définitivement le nouveau plan conjoint unique des producteurs de lait du Québec qui met terme à la discorde dans ce secteur et le renforce d'autant au moment où s'améliore la conjoncture dans cette production.

LE BOEUF

La situation québécoise s'améliore rapidement pour ce qui est de la production bovine. Nous comptons maintenant près de 500 parcs d'engraissement dont nous avons supporté l'aménagement.

Notre capacité de production, dans ces parcs, atteint maintenant presque 70,000 têtes alors qu'en 1976 elle n'était que de 5,000 têtes.

Au cours de la dernière année, nous avons augmenté de 30% le nombre de veaux destinés à l'engraissement. Traditionnellement ces jeunes animaux, soit plus de 200,000, étaient presque totalement abattus ou vendus pour engraissement à l'extérieur.

Étant donné que les prix vont demeurer fermes, en raison des cheptels réduits au plan nord-américain, la situation de cette production va encore s'améliorer au Québec. ▶

Une nouvelle liste de concessionnaires accrédités

(suite de la semaine dernière)

Rouville

LES EQUIPEMENTS BOUCHER INC.
OSTIGUY EQUIPMENT INC.

Marieville
Marieville

St-Hyacinthe

AUBIN & ST-PIERRE INC.
B. & D. EQUIPMENT ENR.
GARAGE BONIN LIMITEE
ENTREPOT LEO DUPONT LTEE
J.P. LAVALLEE INC.
OSTIGUY EQUIPMENT INC.
LEON PLANTE INC.
LES EQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 INC.
SEMICO INC.

St-Thomas d'Acquin
St-Denis-sur-Richelieu
St-Denis-sur-Richelieu
St-Dominique
La Présentation
St-Thomas d'Acquin
Ste-Rosalie
Ste-Rosalie
Ste-Rosalie

Verchères

LES EQUIPEMENTS A.C. INC.
S.C.A. VARENNES
RENE RIENDEAU INC.

Calixa-Lavallée
Varennes
Varennes

RÉGION VII

Beauharnois

GARAGE DADOUT LTEE
LA COMPAGNIE LONGTIN LTEE

St-Louis de Gonzague
St-Stanislas

Châteauguay

CLAUDE AGANIER LTEE
BISSENETTE & PHARAND
E. COLPRON & FILS INC.
FUREY & HOOKER MACHINERY SALES
GRUER'S FARM EQUIPMENT CENTER LTD.
LES EQUIPEMENTS HOWICK INC.
LES EQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC.
J. MELVILLE Brown & Son

Ste-Martine
St-Chrysostome
Ste-Martine
Ormstown
St-Chrysostome
Howick
Ste-Martine
Howick

Huntingdon

J.R. CAZA & FRERE INC.
GARAGE JEANNOT ENR.
EQUIPEMENT DE FERME KELLY ENR.
GARAGE F. LAPIERRE
CAMERON STEWART INC.

St-Anicet
St-Anicet
Huntingdon
Cazaville
Huntingdon

Laprairie

E. COLPRON & FILS INC.
ARMAND FLEURANT

St-Constant
St-Isidore

Napierville

S.C.A. DU SUD DE MONTREAL
S.C.A. DU SUD DE MONTREAL
EQUIPEMENTS DESFORT INC.
H. DUBOIS & FILS LTEE
GARAGE ROCH FORTIN INC.
GARAGE J.L. LEFRANÇOIS INC.
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
EQUIPEMENT PRAIRIE INC.

Napierville
St-Rémi
Napierville
St-Rémi
Napierville
St-Rémi
Napierville
Napierville

Saint-Jean

EQUIPEMENT HENRI MATHIEU

St-Bernard de Lacolle

Soulanges

GARAGE BESNER INC.
BISSENETTE & PHARAND INC.
BERNARD CAMPEAU & FILS INC.
H. FARAND & FILS LIMITEE
ROBERT MENARD ENR.
EQUIPEMENTS AGRICOLES PILON INC.
GARAGE MICHEL SEGUIN INC.
E. & M. ST-ONGE INC.

St-Clet
St-Clet
Dalhousie Station
St-Clet
Côteau du Lac
St-Polycarpe
St-Clet
St-Télesphore

Vaudreuil

R. BRISEBOIS & FILS LIMITEE
GARAGE CITE DES JEUNES INC.

Ste-Justine de Newton
St-Lazare

RÉGION VIII

Argenteuil

GARAGE JEAN-PAUL GIRoux INC.
LES EQUIPEMENTS DE FERME B. LUSSIER INC.
GARAGE ANDRÉ PARISIEN INC.
J. & P. RAYMOND LIMITEE

St-André Est
Lachute
St-André-Avellin
Lachute

Gatineau

S.C.A. MANIWAKI

Maniwaki

Hull

Labelle

F. CONSTANTINEAU & FILS INC.
S.C.A. DE LA VALLEE DE LA LIEVRE

Mont-Laurier
Mont-Laurier

Papineau

GARAGE CO-OP PLAISANCE
LEONARD MENARD
OSBORNE EQUIPMENT LIMITEE
EQUIPEMENTS HECTOR LABELLE

Plaisance
Plaisance
Gatineau
Thurso

Pontiac

J.A. MEILLEUR & FILS ENR.
B. & E. RUSSELL'S EQUIPEMENT

Ile du Grand Calumet
Shawville

RÉGION IX

Abitibi

EQUIPEMENT BIBEAU
GARAGE BUSSIERES INC.
FORTIER SERVICE STATION ENR.
EQUIPEMENT AGRICOLE LACROIX INC.
MACHINERIES LAMBERT & ROBERT INC.
CENTRE AGRICOLE ROBERGE INC.
DONIA TRUDEL ENR.

Amos
La Sarre
Amos
Amos
Amos
La Sarre
La Sarre

Témiscamingue

LE CENTRE AGRICOLE LALIBERTÉ INC.
CENTRE LAITIER NOTRE-DAME DU NORD LTEE
EQUIPEMENT DE FERME VILLE-MARIE ENR.
GARAGE LUCIEN FLEURY ENR.
GARAGE MARIO LAROSE LIMITEE
GARAGE J.G. NEVEU INC.
TRUDEL EQUIPEMENT (NEW LISKEARD) LTEE
TRUDEL EQUIPEMENT (NEW LISKEARD) LTEE

Notre-Dame du Nord
Notre-Dame du Nord
Ville-Marie
Lorrainville
St-Bruno de Guigues
Lorrainville
Nedelec
Ville-Marie

RÉGION X

Berthier

BENOIT BELLEROSE INC.
GARAGE PIERRE DUGRE INC.
GARAGE PIERRE-AIME HOULE
R. TREMBLAY & FILS

Berthierville
St-Barthélemy
St-Cuthbert
Lanoraie

Deux-Montagnes

BERTRAND EQUIPEMENTS INC.
GARAGE A. BIGRAS
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.
J. RENÉ LAFOND INC.
EQUIPEMENT ST-DENIS INC.

St-Eustache
St-Eustache
St-Augustin
St-Hermas
St-Benoit

Jacques-Cartier

EQUIPEMENT INTERPROVINCIAL LIMITEE

Pointe-Claire

Joliette

COOP. FEDEREE DE QUEBEC — section JOLIETTE
EQUIPEMENT G. GAGNON INC.

Joliette
St-Thomas

IRRIGATION ST-THOMAS INC.
ANTONIO LAPORTE
RAYMOND LASALLE INC.
CLEMENT PERREAULT INC.

St-Thomas
Joliette
St-Thomas
Joliette

L'Assomption

LES SOUDURES ANDRÉ BÉRARD ENR.
CENTRE AGRICOLE BOUCHER LIMITEE
COOP. FEDEREE DE QUEBEC — section JOLIETTE
MACHINERIES FOREST INC.
A. HENRI & FILS INC.

St-Roch L'Achigan
St-Roch Ouest
L'Assomption
L'Épiphanie
St-Roch L'Achigan

Montcalm

S.C.A. MONTCALM
LES EQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
BRUNO ROY
J.M. THIBODEAU

St-Jacques
St-Esprit
St-Jacques
St-Alexis

Terrebonne

S.C.A. DES FERMES DU NORD
ROLAND OUELLET MACHINERIE AGRICOLE
PLANTE MOTO SPORTS INC.
LES EQUIPEMENTS YVON RIVARD INC.

St-Jovite
St-Janvier
St-Janvier
Ste-Anne des Plaines

RÉGION XI

Champlain

GARAGE BEAUCHESNE ENR.
ROLLAND CLEMENT & FILS INC.
LAFRENIÈRE TRACTEUR ENR.
GARAGE JEAN TRUDEL ENR.

Ste-Marthe-du-Cap
St-Maurice
Ste-Anne-de-la-Pérade
St-Narcisse

Laviolette

EQUIPEMENT FRANCOEUR INC.
LES MACHINERIES PRONOVOST INC.
MACHINERIE ROBERGE INC.
GARAGE JACQUES VEZINA ENR.

Proulxville
St-Tite
St-Adelphe
St-Tite

Maskinongé

CLEMENT & FILS
EQUIPEMENT G. GAGNON INC.
EQUIPEMENT MALBOEUF INC.
MACHINERIES PATRICE LIMITEE

Maskinongé
Maskinongé
Louiseville
Louiseville

Saint-Maurice

GARAGE DENIS TRUDEL

Trois-Rivières Ouest

RÉGION XII

Chicoutimi

B.F.V. QUATRE ROUES MOTRICES INC.
EQUIPEMENT AGRICOLE DU SAGUENAY INC.
EQUIPEMENT ST-PAUL INC.
GOBEL EQUIPEMENT LIMITEE
MACHINERIES RAYJEAN INC.
EQUIPEMENT PATRY INC.

Chicoutimi
Chicoutimi
Chicoutimi
Chicoutimi
Rivière-du-Moulin
Chicoutimi

Lac Saint-Jean

CHAINE COOP. SAGUENAY
LAMONTAGNE EQUIPEMENT ENR.
R. & B. LAROCHE INC.
LES MACHINERIES B.L. & R. INC.
J.B. MALTAIS LIMITEE
ST-FÉLICIEN TRUCK SERVICE INC.
EQUIPEMENT DE FERME LOUIS MAURICE TREMBLAY
ANTONELLI VILLENEUVE ENR.

St-Bruno
St-Prime
St-Bruno
Ste-Croix
Alma
St-Félicien
St-Nazaire
Hébertville

Roberval

JOS. BESSON INC.
CHAINE COOP. SAGUENAY
LES EQUIPEMENTS MAILLOUX INC.
EQUIPEMENT M. POTVIN INC.

Mistassini
Dolbeau
Normandin
St-Félicien

Croissance...

suite de la page 6

AUTRES PRODUCTIONS

Dans toutes les autres productions aucune perspective ne s'annonce négative. La demande et les revenus vont augmenter en aviculture. Nos productions de fruits et légumes vont continuer d'augmenter, ce qui s'avère avantageux face à la flambée des prix des produits frais en provenance des principales régions de production maraîchère d'Amérique.

Pour ce qui est finalement de la betterave à sucre; rassurés par la signature du contrat de 5 ans et l'amorce du réaménagement physique de la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, les producteurs ont augmenté leurs livraisons de 35% et devraient encore les accroître de 40% en 1981. Au cours de la dernière année, les recettes monétaires ont plus que doublé et devraient encore s'accroître de 65% en 1981.

La réduction des stocks mondiaux de sucre donne un caractère presque conservateur à ces prévisions.

En ce qui concerne les cultures abritées, les deux programmes d'isolation des serres et d'utilisation de combustibles non conventionnels ont entraîné un essor sensible de ces productions. Environ 100 projets sont en marche.

TOUS À L'ABRI

par Roland Bergeron

Depuis quelques années une équipe composée de plusieurs spécialistes venant d'organismes ou compagnies liés au domaine de l'agriculture, organise dans certains coins de la province des journées d'information qui de plus en plus s'attirent la faveur des producteurs de maïs.

En effet, le groupe "Les cliniques du maïs" s'est mis en branle la semaine dernière pour apporter aux producteurs de maïs des journées d'information qui se veulent à la fine pointe des nouvelles techniques mises de l'avant pour cette culture qui prend une place avantageuse dans le programme agricole des producteurs.

La préparation de ces réunions n'est pas laissée au hasard et le soin qu'on y apporte démontre bien l'in-

térêt des organismes participants en constatant l'importance qu'ils attachent dans le choix de leurs représentants.

Le sens pratique d'organisation que l'équipe manifeste ne peut que rapporter des dividendes. Quand on pense que l'an passé, dans les 8 réunions de la tournée régulière, on a réussi à réunir plus de 1,800 producteurs, qu'il faut penser de les réunir dans des endroits stratégiques, pour des réunions qui débutent à dix heures, qu'il faut penser offrir le dîner gratuitement à tous les participants, qu'il faut penser couvrir des sujets aussi variés que semences, engrais, machinerie agricole, assurance-stabilisation, assurance-récolte, programme de financement, de mise en marché et d'égouttement et qu'il faut penser de

plus être capables de libérer les producteurs sur le coup de quatre heures. Pour réussir un tel tour de force il faut que les assemblées soient menées rondement et qu'une certaine discipline soit observée. Les producteurs agricoles réagissent bien et surtout participent bien parce qu'ils sont conscients qu'ils peuvent y puiser quelque chose.

"Viens faire un tour", voilà le thème général de la tournée des cliniques du maïs.

Déjà quelques réunions ont eu lieu et cette année on a cru bon d'en ajouter trois autres. "Viens faire un tour" à St-Aimé le 30 janvier à la Salle des Copains; à Victoriaville le 3 février à la Salle Windsor; à St-Grégoire le 5 février au Centre culturel; à St-Pascal le 17 février à l'Auberge de l'Amitié; à Ste-Marie de Beauce le 19 février à la Seigneurie et enfin le 24 février à St-Bruno à la Salle Camaro.

Viens faire un tour à l'endroit de ton choix et tu trouveras un groupe de gars qui n'ont qu'un objectif: faire pour toi de cette journée une expérience enrichissante.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

Le revenu net des producteurs agricoles du Québec a progressé de 15,4 pour 100 en 1980 pour se chiffrer globalement à quelque \$600 millions.

C'est notamment ce chiffre, qui tient compte de la valeur des inventaires à la ferme, qu'a révélé le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, la semaine dernière.

Le revenu net total des producteurs agricoles québécois s'était situé à quelque \$520 millions en 1979 mais la progression établie dans tous les secteurs de l'agriculture en 1980 a permis de dépasser largement ce chiffre.

Les recettes monétaires agricoles ont en effet atteint en dollars courants le sommet sans précédent de \$2,245 millions, soit 14,3 pour 100 de plus en 1980 par rapport à l'année précédente.

Ces résultats ont situé l'agriculture en deuxième position de tous les secteurs de l'économie québécoise en 1980 avec une progression de 5,8 pour 100 de son produit intérieur brut.

L'agriculture est arrivée derrière le secteur de la fabrication d'équipements et de transport mais en termes de croissance devant tous les autres secteurs de l'économie québécoise, transformation première des métaux, de l'imprimerie et de l'édition, du commerce, de la construction, du papier, du bois, du textile, de l'industrie chimique et du meuble.

La performance de l'agriculture québécoise a été spectaculaire à d'autres aspects.

Les producteurs agricoles du Québec se sont hissés au troisième rang pour ce qui est du revenu net, derrière leurs collègues de l'Alberta et de la Saskatchewan mais devant ceux d'Ontario.

Le taux de croissance du revenu net des producteurs du Québec est en outre le deuxième meilleur au Canada pour 1980, derrière celui des agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard mais devant celui de l'Ontario et des provinces centrales fortement agricoles.

L'agriculture québécoise a par ailleurs contribué à créer 17 pour 100 des quelque 60,000 emplois nouveaux générés par l'économie du Québec en 1980. Quelque 11,000 emplois sont en effet dus au dynamisme du secteur agricole au cours de la dernière année.

Par sous-secteurs, c'est évidemment celui du lait qui s'est situé en première place avec des recettes totales de quelque \$798,5 millions.

Néanmoins, la production totale, en baisse depuis quelques années, a établi une progression de 5 pour 100 en termes de volume pour satisfaire une demande accrue au niveau des marchés intérieur et extérieur.

Les prix des produits laitiers s'ajustent périodiquement, c'est bien connu, selon l'évolution des coûts de production et les recettes monétaires ont en conséquence suivi pour établir une progression de 18 pour 100.

Il n'en demeure pas moins que le litre de lait 2 pour 100 est encore le moins cher au Québec comparativement aux autres provinces. À Montréal, il se paie à l'heure actuelle \$0,63. Ailleurs, les prix vont de \$0,65 à \$0,91.

Du côté de la production porcine, seconde production québécoise en importance, les recettes totales se sont chiffrées à \$487 millions en 1980, en hausse de 16,4 pour 100 par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est due essentiellement

Des revenus impressionnants

à l'augmentation des ventes qui sont estimées à près de 4,75 millions de têtes, soit une progression de quelque 20 pour 100. Les prix, pour leur part, au bas du cycle nord-américain de production, ont baissé de 3,9 pour 100 par rapport à la moyenne de 1979.

La valeur des exportations s'est par ailleurs chiffrée à \$154,5 millions en 1980 par rapport à \$130,3 millions l'année précédente.

Les recettes du sous-secteur de la volaille se sont chiffrées à \$267,1 millions — y compris les oeufs — soit une progression de 8 pour 100 par rapport à 1979.

Les producteurs de boeufs ont réalisé pour leur part des recettes totales

de \$252 millions, soit 4,6 pour 100 de plus en 1980 qu'en 1979.

Le sous-secteur des céréales s'est établi à une valeur totale de \$194 millions en 1980, soit une hausse de 20,5 pour 100 par rapport à 1979.

Les légumes ont rapporté \$67 millions, une progression de 20,3 pour 100 par rapport à 1979.

Les pommes de terre ont rapporté pour leur part \$36,6 millions, soit 45 pour 100 de plus qu'en 1979.

Les pommes tout court et les petits fruits ont permis d'établir des revenus bruts de \$34,6 millions en 1980 comparativement à \$30,6 millions en 1979.

Enfin, les recettes monétaires provenant de l'acériculture, de l'apiculture, de la betterave à sucre, du lapin et du mouton se sont établies à \$47,3 millions, soit une progression de 10 pour 100 par rapport à l'année précédente.

Ce bilan positif, a dit en substance le ministre de l'Agriculture Jean Garon, devrait encore s'améliorer en 1981.

ROCK FOREST
(819) 566-5255

FRANÇOIS CARIGNAN, L.L.L., D.D.N.

NOTAIRE — CONSEILLER JURIDIQUE

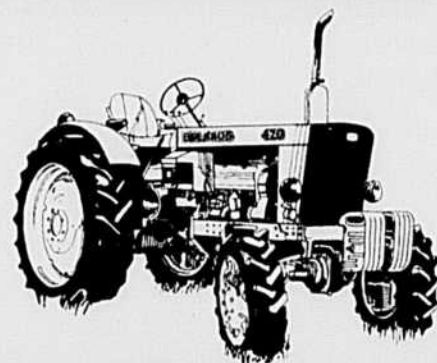
ÉTUDE DE
LAGASSÉ, LAGASSÉ, LAGASSÉ
CARIGNAN, FOURNIER & DURAND

4300 boul. Bourque

ROCK FOREST (QUÉBEC) J0B 2J0

TRACTEURS BELARUS NEUFS

**GROS
ESCOMPTE
DE \$70000
À \$1,20000**



**FINANCEMENT DE 6 MOIS SANS
INTÉRÊT**

FINANCEMENT À LONG TERME À 16%

**Modèle 420
58 CV**
4 roues motrices
\$12,569***
\$11,369
ou moins**

**Modèle 520
70 CV**
4 roues motrices
\$14,857
\$13,657
ou moins**

**Modèle 820
85 CV**
4 roues motrices
\$17,587
\$16,887
ou moins**

CONDITIONS SPÉCIALES:

- **FINANCEMENT DE 6 MOIS SANS INTÉRÊT** à partir du 1^{er} du mois qui suit l'achat
- **FINANCEMENT À LONG TERME À 16%** y compris l'assurance sur la vie et les biens
- **ACOMPTE D'AUSSEI PEU QUE 30%** comptant et/ou reprise

AVANTAGES BELARUS

- Consommation efficace du carburant
- Excellence du service et disponibilité des pièces
- Les prix comprennent équipement de base, masse avant et barre d'attelage oscillante
- Les tracteurs à cabine installée à l'usine portent un escompte supplémentaire
- Durée de la promotion: du 19 janvier 1981 au 27 février 1981.

- * Pour les acheteurs approuvés.
- ** Puissances évaluées conformément à SAE. Caractéristiques sujettes à changer sans préavis et sous réserve des stocks disponibles chez les concessionnaires Belarus participants.
- F à B Montréal
- *** Prix suggérés au détail. Transport local et préparation par le concessionnaire en sus.

Exemple - Modèle 420
Prix de détail—tracteur neuf ... \$12,569.00
Escompte 1,200.00
Prix spécial 11,369.00
Versement initial 3,410.00

420
Solde dû 6 mois après la date d'achat 7,959.00
Versement comptant, min. de 10% 799.00
Montant à financer 7,160.00

820
Frais totaux de financement 2,132.86
Montant global à rembourser 9,292.86
6 versements semestriels de 1,548.81
Frais de financement en % annuel 16%

Belarus

Le plus grand constructeur de tracteurs au monde

Belarus Equipment of Canada Ltd.
1200 de Nobel
Boucherville, P.Q.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC

ET ASSOCIÉS

1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 934-0272

Déterminer les orientations du plan conjoint

Le 13 janvier se tenait l'assemblée générale de l'Office des producteurs d'oignons du Québec. Y assistaient une quarantaine de producteurs.

M. Michel Legault, président, a d'abord brossé un tableau sommaire des débuts du plan conjoint: les producteurs ayant besoin de se donner le moyen d'avoir une action commune, que ce soit pour la promotion, l'information aux producteurs et les ententes avec les acheteurs.

Le regroupement des producteurs d'oignons équilibre les forces face aux acheteurs et permet une meilleure représentation tant au niveau gouvernemental que dans les rencontres nationales ou encore vis-à-vis les autres provinces. "Les producteurs d'oignons ont maintenant un plan conjoint; c'est un peu comme s'ils avaient un coffre d'outils bien équipé. Il reste aux producteurs d'oignons à l'utiliser pour façonner ce dont ils ont besoin pour améliorer le marché des oignons", de dire M. Legault. "Il ne faut pas oublier, termine le président de l'Office, que nous sommes que 106 produc-

teurs d'oignons. Il y a certes des avantages mais aussi des inconvénients. Il sera important pour les producteurs d'oignons de demeurer autonomes, financièrement et moralement, de façon à pouvoir être plus efficaces".

Le point à l'ordre du jour qui a suscité le plus de discussion fut sûrement l'administration du plan conjoint. Les producteurs avaient en somme à décider si le plan conjoint serait administré par un Office ou par un syndicat.

Dans un bref exposé, M. Jean-Yves Lohé, président de la Fédération des producteurs maraîchers, explique que, administrés par un syndicat ou par un office, la réglementation du plan conjoint et le rôle de l'assemblée générale des producteurs d'oignons ne changeraient pas. Affilié à l'UPA, le Syndicat des producteurs d'oignons du Québec a une force accrue. La Fédération des maraîchers est assiliée à l'UPA, ce qui relie directement le syndicat des producteurs d'oignons à tous les agriculteurs. M. Lohé rappelle aussi l'expérience de l'UPA dans l'application de plans conjoints et tous les services qui lui sont rattachés. "Un syndicat affilié c'est une présence des producteurs d'oignons au sein de l'UPA donc un appui des autres et une plus grande force dans l'application de notre plan conjoint". M. Jean-Yves Lohé termine en énumérant les divers avantages pratiques d'avoir un plan conjoint administré par un syndicat.

C'est par un vote secret que l'assemblée décida majoritairement de confier l'administration du plan conjoint des oignons à un syndicat de producteurs d'oignons. Le siège social est situé à l'UPA de St-Jean-Valleyfield au 6 rue Du Moulin, St-Rémi.

Les nouveaux administrateurs, suite à cette assemblée, sont MM. — Michel Legault, président, — Laurent Subtil, vice-président, — Laurent Mas,

exécutif, — Roger Dubuc, — André Bourdon, — Paul-Eugène Giroux, — Ross McNaughton.

L'assemblée se termina par une discussion sur le plan conjoint des oignons. Les producteurs ont alors fait valoir leurs points de vues sur ce que devrait faire le plan conjoint dans l'avenir.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés (S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no 582-0

GILBERT VIGNERON
280, rang Sainte-Germaine
OKA J0N 1E0

OBJET: Demande d'autorisation d'acheter du lait
d'autres producteurs de lait de chèvre.

Dossier no 700-13

LES ALIMENTS ST-JEAN LIMITÉE
927, rue Gaudette
SAINT-JEAN J3B 7S7

OBJET: Demande de permis pour
la fabrication de margarine.

AVIS D'AUDIENCE

Prenez avis que la Régie entendra les requêtes qui précèdent lors d'une audience qu'elle tiendra aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 12 février 1981
Heure: 10h00
Lieu: Aux bureaux de la Régie
201, boulevard Crémazie est
5e étage
Montréal.

MONTRÉAL, 20 janvier 1981

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par Me Gilles Le Blanc, secrétaire

En agriculture

Le travail des épouses sera reconnu par la loi fédérale

Environ 500,000 contribuables, des femmes pour la plupart qui travaillent pour leur mari, vont pouvoir recevoir, à leur retraite, des primes du Régime de pension du Canada grâce à des modifications proposées par le ministre de la Santé Monique Bégin, à une série de lois de l'impôt.

Cette loi "reconnait, en termes d'argent, le travail des femmes dans les petites entreprises appartenant à leur mari, comme les fermes familiales ou les dépanneurs", a déclaré le ministre à la Chambre des communes.

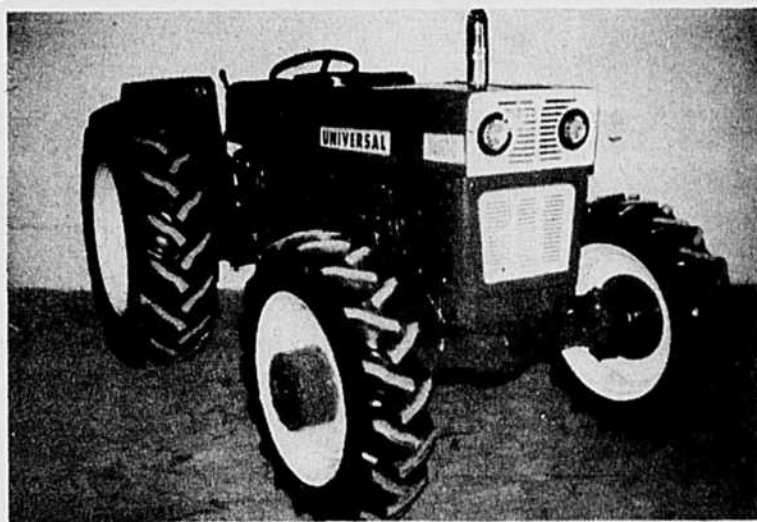
Le projet de loi, qui va faire en sorte de traduire dans les faits une série de mesures déjà annoncées, obligera le propriétaire d'une entreprise non constituée en société à prélever à la source les cotisations au Régime de pension du Canada et celles à l'assurance-chômage de leurs employés, femme ou mari.

"Les épouses des conjoints pourront contribuer au Régime de pension du Canada, comme tout autre salarié", a souligné le ministre.

"On leur garantit de recevoir une pension complète à leur retraite, tout en protégeant leur famille contre les conséquences d'un décès imprévu ou d'une incapacité quelconque", a poursuivi Mme Bégin.

En vertu du Régime de pension du Canada, les employeurs doivent déduire la contribution de leurs employés, qui équivaut à 1.8 pour cent du total des revenus.

Mme Bégin a indiqué que tous les moyens seront mis en place pour informer les propriétaires de petites entreprises des nouvelles modalités de la loi. Toutefois, le grand public semble lent à prendre connaissance des nouvelles dispositions, a indiqué le ministre de la Santé. Rappelons que le gouvernement du Québec avait reconnu l'an dernier la participation des épouses à l'avancement de l'entreprise, en permettant que leur salaire soit déduit de l'impôt du mari et en leur donnant accès aux bénéfices marginaux.



Le tracteur UNIVERSAL modèle 640DTC, 64.18 h.p. prise de force.

- 1— Conception des plus modernes: moteur diesel 4 cylindres, transmission de 12 vitesses avant et 3 arrière, prise de force indépendante et synchronisée avec les roues arrière, système hydraulique avec contrôle automatique de position et d'effort, différentiel avant central avec réducteurs planétaires, conduite hydrostatique, siège de luxe ajustable.
- 2— Avec le tracteur ASCOT UNIVERSAL 640DTC vous obtenez jusqu'à 40% plus de traction dans les champs.

ASCOT UNIVERSAL

la ligne
de
tracteurs
aux prix
abordables

15% plus de traction sur les surfaces pavées qu'avec les tracteurs conventionnels à deux roues motrices.

3— Il vous coûte moins cher parce que la compagnie ASCOT réalise les économies suivantes pour vous:

- pas d'échange d'argent à payer car ASCOT achète directement du manufacturier européen sans passer par un intermédiaire américain.
- en assemblant ses tracteurs au Québec, ASCOT réduit ses coûts de transport de 75% et il n'y a pas de frais de douanes.

LES ÉQUIPEMENTS ASCOT INC.

1138 route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke,) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les modèles de _____ HP à _____ roues motrices

Nom _____ Adresse _____

Ville _____ Prov _____ code postal _____ tél: _____

**faut pas
se faire avoir**

**Partout au Québec, on peut travailler,
s'amuser et se faire servir en français.
Cependant, les choses risquent de changer
avec le rapatriement unilatéral.**

**Ottawa doit revenir à la table pour négocier...
et s'entendre avec le Québec.**





Assemblée de la FCPL: les producteurs élaborent leur projet de politique laitière

par Pierre COURTEAU

MONCTON — L'élaboration du projet de politique laitière canadienne a constitué, cette année encore, l'élément principal de discussion dans le cadre de la 39e assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait. À la veille de la révision et du renouvellement tant attendus de la garantie de prix à long terme du gouvernement fédéral, les délégués de la FCPL ont voulu rappeler ou réajuster les différents points de leur énoncé de politique.

Ainsi, le premier objectif visé porte sur l'engagement par Ottawa de garantir à long terme un niveau de revenu juste et équitable aux producteurs, en retour de quoi ces derniers s'assureront de la bonne marche du système de gestion des approvisionnements de lait. Il importe que les autorités gouvernementales conviennent de leur côté de réviser annuellement le prix-cible de revenu, en s'appuyant sur des calculs connus et acceptables à la fois par les producteurs et le gouvernement.

Dans leurs discussions, les participants

ont reproché au fédéral de ne pas avoir entamé les consultations promises avec les représentants des producteurs. En fait, la politique quinquennale a pris fin l'an dernier et l'on s'est borné jusqu'ici à prolonger l'application de la formule d'ajustement

automatique du revenu. Puisqu'il semble acquis que la révision annoncée coïncidera avec la prochaine politique d'août 1981, la FCPL réclame qu'une consultation élaborée puisse se faire avant que les décisions ne soient prises.

Concernant les prix, la formule d'ajustement du revenu donne un niveau-cible nettement trop bas. En conséquence, l'on s'appuie sur une étude à la fois fiable et conservatrice pour réclamer un relèvement minimum de \$2,85, lequel porterait le prix-cible à \$38,55 l'hectolitre. Il est par ailleurs admis qu'une hausse accélérée du niveau-cible de revenu pourrait avoir une incidence trop forte sur les prix, d'où la suggestion d'y aller progressivement avec deux hausses successives de 50 cents en avril et en août 1981, avec d'autres ajustements ultérieurs ayant pour limite de rattrapage le 1er janvier 1983.

Enfin, si les participants ont reconnu l'importance de maintenir la subvention de \$2,66 le 100 livres de lait au moins à son niveau actuel (qui ne vaut incidemment que \$1,75 environ, si l'on calcule l'inflation), ils ont rappelé que cette aide financière sert d'abord les intérêts des consommateurs grâce au maintien de prix en deçà de la valeur réelle des produits laitiers vendus au Canada.



Autres informations dans le prochain numéro de La Terre de chez nous

Réévaluation de la politique laitière du gouvernement fédéral

MONCTON (P.C.) — Le ministre fédéral de l'agriculture entend apporter certains changements dans l'avenir à la politique laitière afin de rendre ce secteur de production "plus fort et plus autonome". La réévaluation du programme laitière canadien se fera, selon M. Eugene F. Whelan, après consultation avec les principaux intéressés et devrait pouvoir s'appliquer au moment de la politique laitière 1981-82 et au cours des années subséquentes.

S'adressant aux délégués réunis à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait, M. Whelan a fait savoir que ses collègues et lui-même devront considérer plusieurs facteurs avant d'arrêter leur choix sur un nouveau modèle de politique. L'objectif principal de cette politique demeurera cependant le même, aux dires du ministre, qui entend continuer à garantir des revenus équitables aux producteurs efficaces et des prix raisonnables pour les produits laitiers vendus au détail.

Plusieurs questions seront considérées par le gouvernement. Entre autres choses, le ministre estime qu'il faudra de nouveau faire des efforts du côté de la production saisonnière qui subsiste encore, quoique des progrès réels ont pu être enregistrés à ce niveau. Il en est de même de l'intégration des marchés du lait de consommation et de transformation. Enfin, le fédéral se propose d'apporter des correctifs à sa formule de rajustement périodique des prix et il incite les producteurs à lui faire part de leurs vues à cet effet.

Rappelant les progrès notables enregistrés au plan de la productivité et de l'efficacité, M. Whelan n'en a pas moins exhorté les producteurs canadiens à poursuivre leurs efforts pour maintenir, voire accroître leur position concurrentielle. Ce n'est pas le temps de s'asseoir sur ses lauriers, ajoute-t-il, insistant sur le besoin de réduire davantage les coûts de l'alimentation animale, d'économiser l'énergie ou de poursuivre le programme d'amélioration de la qualité génétique du troupeau. Que ce soit pour la promotion des produits, les études de marché pour accroître les exportations, etc, il faut faire preuve d'agressivité et d'ingénio-

Nouvel exécutif 1981 de la FCPL

Le nouveau conseil exécutif de la Fédération canadienne des producteurs de lait pour l'année 1981 se compose comme suit:

M. W.H. Sherwood, du Nouveau-Brunswick, accède à la présidence en remplacement de M. Pierre S.-Martin, du Québec, lequel devient le président ex-officio.

À la première vice-présidence, M. J.-G. Smith, de l'Ontario succède à M. Sherwood alors que M. J. Waardenburg, de la Colombie britannique est réélu second vice-président.

Les autres membres de l'exécutif de la FCPL sont MM. Jacques Boucher, du Québec, et R.R. Nicol, de l'Alberta.



SYSTEME D'ENSEMENCEMENT TRU-VEE™

L'OUVRE-SILLON À ROUES DE PROFONDEUR BREVETÉ DES SEMOIRS MAX-EMERGE™ ASSURE LA PRÉCISION DE L'ENSEMENCEMENT

Cet ouvre-sillon de conception originale a révolutionné les semoirs il y a sept ans. Il est composé de disques ouvre-sillons montés en oblique qui coupent la terre et les débris de surface, avec des roues de profondeur montées à côté des disques pour maintenir la profondeur de travail constante.

Le tube de semences est situé entre les disques pour que la semence soit déposée dans le sillon en V parfait, au point même où la profondeur est contrôlée. Il suffit de

déplacer une manette sur chaque élément du semoir pour régler la profondeur d'ensemencement qui sera maintenue, quelles que soient les dénivellations du sol.

Les anciens semoirs contrôlaient la profondeur aux roues plombeuses, c'est-à-dire de 2 à 3 pieds derrière le point où la semence pénètre dans le sol. Certains nouveaux modèles concurrents ont une conception qui "ressemble" à la nôtre et certaines marques essaient même de la copier.



Mais John Deere est le seul fabricant à offrir les ouvre-sillons originaux en V parfait qui ont été contrôlés et qui ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années aux champs. Renseignez-vous sur tous les détails des semoirs Max-Emerge de 4 à 18 rangs chez votre concessionnaire John Deere. Faites vos comparaisons. Nous sommes sûrs que vous conclurez qu'il n'y a rien de meilleur que le modèle d'origine.

John Deere Limitée, C.P. 1000, 295 rue Hunter, Grimsby, Ontario L3M 4H5.



Nouvelles brèves de la FCPL

MONCTON (P.C.) — Le marché du beurre au Canada s'est redressé de manière significative depuis la mise sur pied des campagnes de promotion. Ainsi, notre consommation domestique a pu être stabilisée en 1979 après une couple d'années d'efforts soutenus; il semble bien, selon les données provisoires de 1980-81, que les Canadiens aient renversé la tendance en consommant

plus de beurre. De fait, les stocks actuels sont à leurs plus bas niveaux depuis longtemps et pourraient se situer entre deux et quatre millions de livres le 1er avril prochain, selon la Commission canadienne du lait.

La recherche représente un secteur vital dans la progression de l'industrie laitière. Ainsi, des efforts sont déployés afin de mettre au point de nouveaux produits laitiers et pour trouver de nouvelles utilisations au lait écrémé en poudre. Dans ce sens, un projet en cours à l'Université de Guelph vise à trouver des façons d'utiliser plus de lait écrémé et de lait écrémé en poudre dans la fabrication de fromage. De plus, un nouveau procédé permet d'extraire la moitié du lactose contenu dans le lait écrémé en poudre, rendant le produit plus digestible pour les consommateurs d'autres pays ayant des habitudes alimentaires différentes des nôtres.

Si d'aucuns estiment que le prix du beurre canadien est élevé, il s'agit là pourtant d'une évaluation mal fondée. Bien au contraire, notre beurre est de loin moins cher qu'ailleurs dans le monde. Au demeurant, la progression des prix a été plus lente chez nous si on la compare à d'autres pays. Par exemple, notre beurre coûtait \$1,59 le kg en 1970 pour atteindre \$3,10 le kg en 1979, soit une hausse de 95%. En Angleterre, il coûtait seulement 97¢ le kg en 1970, mais son prix a depuis grimpé de 285% pour atteindre \$3,74 en 1979. Aux Pays-Bas, le kilogramme se vendait respectivement \$1,85 et \$5,29 au cours des deux années témoins, ce qui signifie que le beurre hollandais a connu une majoration de prix deux fois plus importante que celle du beurre canadien au cours de la dernière décennie.

Les données des services de contrôle laitier démontrent qu'une vache laitière canadienne produit en moyenne 20% plus de lait et 17% plus de matière grasse qu'il y a dix ans. En 1979, le Canada se classait au 6e rang à l'échelle mondiale pour le rendement laitier moyen, soit 4000 kg par vache. Israël, dont la situation géographique est cependant bien différente de la nôtre, s'inscrivait en tête de liste avec 6533 kg. À mi-chemin, on retrouvait les États-Unis avec 5175 kg. Ce qui fait dire au ministre de l'agriculture Eugene Whelan que si le Canada se taille une place enviable, il n'en demeure pas moins que les producteurs de lait canadiens ont encore du chemin à faire pour atteindre le premier rang.

On estime à quelque 35% ceux des producteurs de lait canadiens qui participent aux programmes fédéral et provinciaux de contrôle laitier. Ce pourcentage est appelé à s'accroître considérablement si l'on se fie aux estimations de la dernière conférence canadienne sur le sujet. En effet, l'objectif visé permettrait d'étendre le contrôle des troupeaux à pas moins de 80% d'ici 1990. Les budgets fédéral et provinciaux actuellement réservés aux programmes de contrôle sont évalués autour d'une douzaine de millions de dollars. Il faut donc s'attendre à des ajustements substantiels de ce côté de la part de l'État, parallèlement à la part défrayée par les producteurs, aussi appelée à s'accroître.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Le saumon en conserve — une source commode et délicieuse de vitamines et minéraux, ainsi que de protéines complètes et facilement digestibles.

“Meilleure santé”

Quand un parent, un ami ou un voisin est malade, quel meilleur cadeau à lui faire qu'un repas appétissant, joliment présenté, tout préparé.

Il faut que ce soit, bien sûr, nutritif — une bonne alimentation est nécessaire à une rapide convalescence, mais aussi bien tentant, car on retrouve l'appétit quand quelque chose vous fait envie. Et, de préférence, il faut choisir un mets qui se digère bien, et qui puisse se manger facilement, même servi au lit sur un plateau.

Difficile de réunir toutes ces conditions? Pas tellement. Voici par exemple quelques recettes au saumon en conserve qui se prêtent exactement à un repas-cadeau “Meilleure santé”.

Le GRATIN DE BROCOLI ET SAUMON et le GRATIN DE SAUMON ET NOUILLES sont deux plats-repas qui peuvent être préparés à l'avance et passés au four directement dans la maison de la personne convalescente, afin d'être servis bien chauds et bien appétissants un petit moment plus tard.

Quant aux CROUSTADES AU SAUMON et à la SOUPE RIZ, TOMATES ET SAUMON, ce sont deux petits plats-repas légers, bien faits pour tenter un appétit paresseux. Constitués d'ingrédients très courants, qu'on apporte avec soi, ils se préparent facilement sur place.

GRATIN DE BROCOLI ET SAUMON (pour 3 personnes)

- 1 paquet (10 oz) de brocoli congelé dégelé
- 1 cuil. à thé de jus de citron
- 2 cuil. table de beurre
- 2 cuil. table de farine
- ¼ cuil. thé de sel
- ¼ cuil. thé de poivre noir
- 1 boîte (7-¾/220 g) de saumon et lait)
- 1 tasse de liquide (jus du saumon et lait)
- 1 cuil. table de sherry ou jus de pommes
- 2 cuil. table de fromage parmesan râpé
- 2 cuil. table de chapelure

Disposer le brocoli en une couche sur le fond d'un plat à four. Arroser d'un filet de jus de citron. Faire fondre le beurre. Incorporer farine, sel et poivre au beurre. Égoutter le jus du saumon dans la tasse à mesurer et ajouter assez de lait pour faire 1 tasse de liquide. Ajouter lentement ce liquide à la préparation farine et beurre en remuant constamment. Quand c'est épaissi, retirer du feu et incorporer le sherry. Sur le brocoli, déposer le saumon défilé en morceaux. Verser la sauce sur le tout. Mélanger chapelure et fromage et saupoudrer sur la sauce.



Cuire 15-20 minutes à four de 450 degrés F.

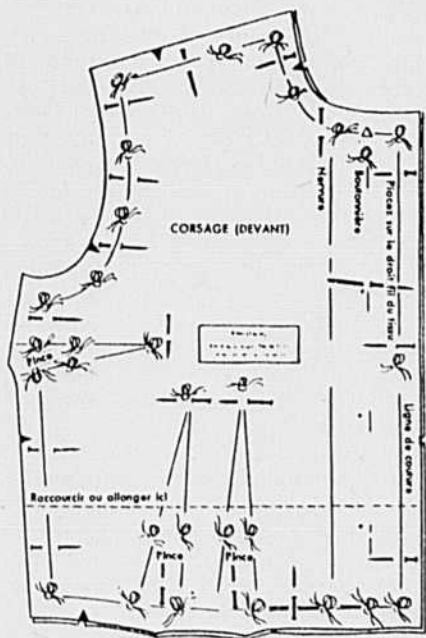
- ¼ tasse de fromage parmesan râpé
- 2 cuil. table de beurre ou margarine

GRATIN DE SAUMON ET NOUILLES (pour 3 ou 4)

- 1 cuil. table d'huile végétale
- ½ oignon, haché
- 2 cuil. table de farine
- ¼ cuil. thé de poudre de cari
- 1 cuil. thé de sel
- ¼ cuil. thé de poivre
- 1 tasse de lait
- 2 cuil. table de persil haché
- ½ tasse de pois verts congelés
- ½ tasse de carottes en dés, cuites
- 2 tasses de nouilles cuites
- 2 boîtes (7-¾ oz/220g chacune) de saumon
- ½ tasse de chapelure

Faire revenir l'oignon dans l'huile. Ajouter farine et assaisonnements et brasser pour bien mélanger. Ajouter graduellement le lait, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange devienne lisse et homogène. Mettre de côté. Mélanger persil, carottes et pois. Garnir le fond d'une cocotte de 2 pintes, graissée, d'une couche uniforme de nouilles cuites. Faire une couche de légumes sur le dessus des nouilles. Défaire le saumon et le déposer en une troisième couche, mettant le jus avec. Verser la sauce blanche sur le tout. Saupoudrer de chapelure et fromage. Parsemer de noisettes de beurre. Cuire 30 minutes au four de 375 degrés F.

suite à la page 18



Marquage

Les marques sur le patron — lignes, perforations, pointillés, triangles, carrés et encoches — ont toutes une signification spéciale et sont le secret d'un bon assemblage et d'une confection parfaite d'un vêtement. Elles indiquent les lignes de coupe, supplément alloué pour les coutures, position des pinces, boutonnières et autres détails de confection. Les encoches vous guident dans l'assemblage des différentes parties d'un vêtement.

Ces marques doivent être reportées sur votre tissu au moyen de marques de tailleur, craie ou au fil enduit de craie, avant d'enlever le patron.

Marques de tailleur

Pour faire des marques de tailleur, servez-vous d'un fil double, de préférence en coton souple. Prenez l'habitude d'utiliser des fils de couleurs différentes pour chaque genre de marques.

Faites un point dans la perforation en prenant la double épaisseur du tissu, puis croisez avec un autre point en lais-

PARLONS couture

sant une boucle et de longues extrémités.

Marques à la craie

Pour marquer à la craie, insérez une épingle dans chaque perforation, à travers les deux épaisseurs du tissu. Marquez à la craie par-dessus l'épingle sur l'endroit et l'envers.

Marques au fil enduit de craie

Marquez chaque perforation avec un fil double passé plusieurs fois sur un morceau de craie molle, tel qu'indiqué plus bas. Passez le fil enduit de craie dans chaque perforation. Enduisez votre fil fréquemment.

Encoches

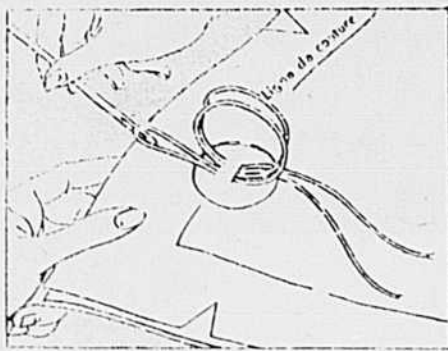
Les encoches peuvent être indiquées en les taillant vers l'intérieur ou l'exté-

rieur. Ne taillez jamais d'encoches profondes — soulevez simplement le tissu, repliez ensemble les bords et faites l'encoche aux ciseaux — d'une profondeur n'excédant pas ¼". Sur un tissu très léger ou qui s'éraïlle facilement, marquez les encoches avec du fil ou de la craie.

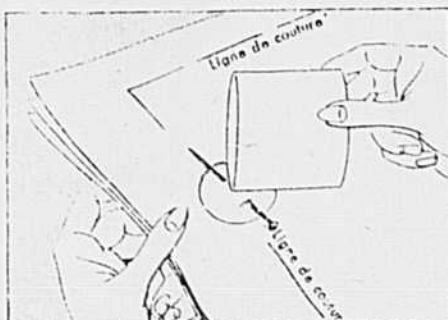
Marque de la pliure

Marquez toutes les lignes de pli, telles que le milieu du devant et le milieu

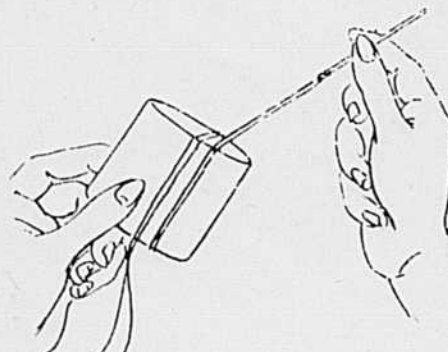
du dos, à longs poils de faulxure, en vous servant d'un fil d'une teinte faisant contraste. Ces marques sont nécessaires pour assembler le corsage à la jupe et également pour servir de lignes de guide lors des essayages. Enlevez le patron, séparez soigneusement les épaisseurs de tissu, et coupez les fils entre la double épaisseur.



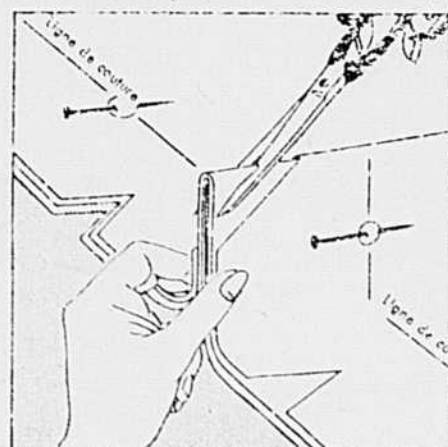
Marques de tailleur



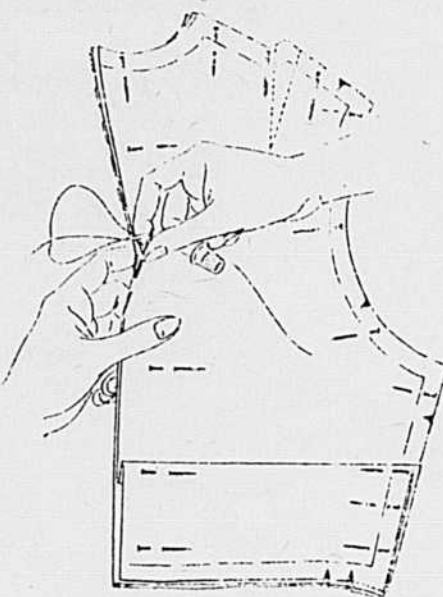
Marques à la craie



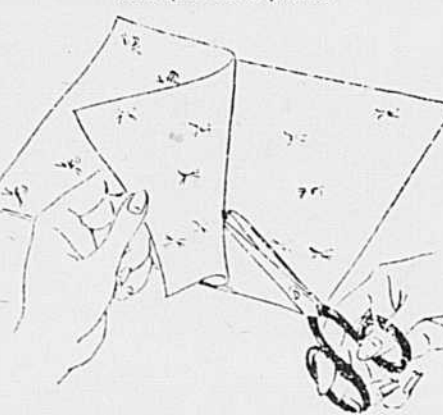
Marques au fil enduit de craie



Ne coupez jamais d'encoches profondes



Marque de la pliure



Enlevez le patron, séparez soigneusement les épaisseurs de tissu et coupez les fils entre la double épaisseur du tissu.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

"Mon frère a laissé le bien familial à une étrangère..."

J'aimerais grandement avoir votre opinion sur le problème de famille qui me préoccupe en ce moment.

Mon frère a reçu un gros montant d'argent en vendant un terrain de la ferme paternelle, qui lui appartenait. À sa mort, lui qui était célibataire, il a laissé, à une dame et son fils avec lesquels il n'avait aucun lien de parenté, la ferme, les bâtiments, la maison paternelle et tout le contenu.

Cette maison était le lieu de rencontres familiales pour toute occasion, joyeuses ou tristes. Pourtant, nous, ses frères et soeurs, lui avons toujours aidé de notre mieux et aujourd'hui, nous voyons cette personne étrangère, qui ne l'aimait même pas, entrer en possession d'un bien de famille, cher à tous et rempli de souvenirs.

La famille peut-elle revendiquer sur une telle décision exprimée par testament, sans consultation avec la famille?

J'espère qu'il n'y aura pas d'autres personnes qui subiront un jour un sort semblable, car il est vraiment regrettable et douloureux de voir passer le bien ancestral dans les mains d'une enjôleuse qui ne se rassasie pas de dépenser le bien si durement acquis. Mon frère ne savait pas refuser à cette dépendante qui ne cessait d'exiger de toutes sortes de manières, soit pour elle, soit pour son fils.

Toute la famille est vraiment consternée devant une telle situation. Ses frères et soeurs qui lui survivent, méritent considération et quelques membres de sa propre famille sont vraiment dans le besoin.

Vous, Marie-Josée, qui avez, depuis tant d'années, le don de conseiller, je voudrais savoir votre opinion sur cette façon d'agir de mon frère.

Georgette

R/ Chère Madame, j'ai consulté pour vous le conseiller juridique de l'UPA, Me Daniel Ferron, notaire et voici ce qu'il en ressort.

Notre droit civil actuel, en matière successorale et testamentaire, se fonde sur le principe de la liberté illimitée de tester. L'article 831 du Code civil stipule en effet ce qui suit:

"Tout majeur sain d'esprit et capable d'aliéner ses biens peut en disposer librement par testament sans distinction de leur origine ou de leur nature, soit en faveur de son conjoint en mariage, ou de l'un ou de plusieurs de ses enfants, soit de toute autre personne capable d'acquiescer et de posséder, sans réserve, restriction, ni limitation, sauf les prohibitions, restrictions et autres causes de nullité contenues en ce code, et les dispositions ou conditions contraires à l'ordre public et aux bonnes moeurs."

Ce principe implique donc que toute personne majeure peut léguer ses biens par testament à qui elle le désire et peut même déshériter ses proches au profit d'étrangers.

Cependant il arrive parfois que les titres de propriété d'une maison contiennent des clauses restrictives qui limitent dans une certaine mesure la liberté illimitée de tester, notamment, dans le cas d'un bien de famille. Vous auriez probablement avantage à consulter un notaire de votre connaissance pour faire vérifier les titres de la maison familiale.

Marie-Josée

SORTIR POUR SE RETROUVER

Je suis une lectrice de la région de Hull. Je veux parler au sujet de Sylvie de Pointe-du-lac qui écrivait dans le courrier du 4 décembre, vous parlant de son mariage de 39 et de son mari qui ne s'intéresse plus à elle. Vous l'encouragez à trouver des activités.

Je suis mariée depuis 25 ans, sans enfants. J'ai dû faire face à ce problème beaucoup plus tôt. J'ai donc eu ma jeunesse pour m'aider à m'intégrer à toutes sortes d'activités. Cours d'Université où j'ai obtenu mon bac, cours de peinture. J'appartiens à deux grou-

pes différents qui se rencontrent assez régulièrement pour faire de la peinture, cours de culture physique, yoga, couture, réunions de lectures. Mon mari sait où je suis, mais refuse de bouger de la maison, lui qui déjà était toujours sorti.

Il trouve qu'aujourd'hui, j'ai beaucoup d'intérêts et d'amis, beaucoup plus que lui et en est venu à me considérer comme une femme très intéressante. C'est maintenant moi qui apporte la vie, les activités, les discussions au foyer.

Croyez-moi chère Sylvie, je réalise la paralysie que vous pouvez ressentir à sortir de

chez vous et j'y compatis. Commencer en douceur. Mais de grâce, commencez. Décidez quels sont les intérêts que vous auriez aimé développer. Trouvez-vous des amies qui s'y intéressent. Essayez de trouver des intérêts où il y a des groupes mixtes.

Il faut aussi peut-être investir du temps à renouveler votre image physique: culture physique, maquillage, etc. Quand vous serez plus fière, plus satisfaite de vous-même, les autres aussi vous admireront davantage. Vous serez plus indépendante et croyez-moi plus attrayante pour votre mari. Rappelez-vous: il faut d'abord faire tout cela pour vous-même, non pour votre mari.

Copine de Hull

CURIEUSE: Dans cette discussion avec votre ami, c'est vous qui avez raison. J'ai vérifié pour vous dans le Dictionnaire des difficultés de la langue française de Gérard Dagenais et il faut prendre garde dans l'utilisation du verbe accoster. Il faut dire "accoster le quai" ou "accoster le long du quai", et non "accoster au quai". Accoster qui signifie "approcher jusqu'à être bord à bord" est un verbe transitif direct: un navire en accoste un autre. Après avoir accosté le quai, on ne peut dire que le bateau y est accosté, le verbe accoster exprimant un mouvement. Il est amarré au quai.

MERCI POUR LILIANE: Le nom Liliane vient du latin liliun qui veut dire lys. Sympathiques, les Liliane gardent longtemps un caractère jeune car elles aiment la compagnie des amis, mais pas beaucoup la foule. Optimistes, elles sont moyennement armées pour affronter la vie toutes seules. Elles sont très femmes et désirent être aimées et protégées. Souvent, elles ne savent pas gérer leur ménage, ce qui peut irriter le mari. Elles prennent tout avec une certaine tendance à la désinvolture. Somme toute, leur caractère reste jeune trop longtemps, ce sont souvent des femmes enfants.

TRANSPIRER N'EST PAS SENTIR: Une lectrice aimerait apporter un commentaire à celle qui se plaignait des



Doigts agiles, coeurs légers

- 7488 — Bel ensemble pratique vite réalisé. Une grandeur qui s'adapte à toutes. Prix: \$2.00
4635 — Jupe aisée facile à coudre. Tailles de dames: 33-35-37-39-41-43-44. Prix: \$2.00
4662 — Robe classique. Tailles de demoiselles: 8, 12, 14, 16, 20. Prix: \$2.00

Adresser vos commandes à la Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Ecrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. **IMPORTANT:** Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

problèmes de transpiration. "J'ai vécu le même problème, mais je dis qu'il y a une différence entre transpirer et sentir. J'ai découvert que le savon avec lequel je lavais mon linge y était pour quelque chose. Quand j'utilisais le Tide je sentais très fort. J'ai repris l'Oxydol et mon problème a été réglé. Cela ressemble à un commercial, mais c'est bel et bien vrai. Si on se lave bien et qu'on utilise un bon désodorisant, il n'y a pas de raison de sentir." Merci madame de vos propos.

D'UN TOUJOURS CÉLIBATAIRE

Q/J'aurais tout un dictionnaire pour commenter votre réponse très choquante à celui qui signait "Jeune lion déçu" dans le courrier du 8 janvier. Contrairement au gros bon

sens, qui veut que l'on s'unisse, comme Dieu le veut, on s'éloigne de plus en plus. Mme Gaudet-Smet aurait eu une réponse beaucoup plus mature que la vôtre, c'est vrai qu'elle a 78 ans, moi j'en ai 28.

Plusieurs organismes féminins se dressent contre les hommes. Rappelez-vous le proverbe: "Qui sème le vent récolte la tempête..." Ne vous surprenez pas s'il y a de plus en plus de violence entre hommes et femmes, de plus en plus de divorces. Ne vous surprenez pas non plus si les hommes semblent de plus en plus égoïstes, puisqu'il n'y a pas de fumée sans feu. Le diable continue sa conquête vers le monde, en se servant des "femmes" par le signe de piastre et aussi par l'orgueil.

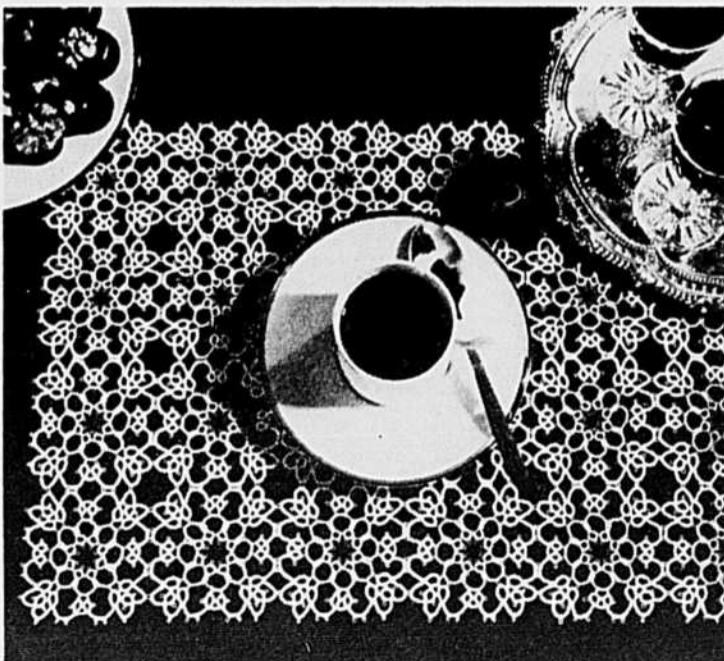
J'ai une seule soeur que je considère comme sage et intelligente. Elle a trois enfants que j'adore; elle n'a pas été possédée du diable. Ne vous imaginez pas que c'est toujours drôle de changer les couches, mais j'espère que vous n'êtes pas assez naïve pour penser que c'est toujours drôle d'écurer les cochons. Pour votre phrase "on doit considérer que c'est un progrès" encore là, le diable par un moyen détourné fait que notre société s'en va vers un pays de guerre, d'anarchie la plus totale.

Agriculteur de Beauce.

R/ Je ne vois pas en quoi "considérer les hommes pour ce qu'ils sont vraiment, non pour ce qu'ils peuvent apporter matériellement" comme je le signalais dans la réponse en question peut susciter votre ire. Au point d'y voir la queue du diable.

Je continue d'y voir un progrès. Maintenant qu'hommes et femmes apportent dans le couple des revenus, sinon égaux, du moins comparables, il est normal que le pourvoyeur ne soit pas toujours le même.

Patron à 50 sous



CN 134 — DES NAPPERONS À LA FRIVOLITE — Découvrez de nouveau l'art de la frivolité. Ces napperons élégants vont ajouter de la distinction à n'importe quel table.

Adresser vos commandes à Patron à cinquante sous. La Terre de chez nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas les cinquante sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

DES SIMPLES ET DES PAS SIMPLES

J'aime infiniment Clémence Desrochers. La qualité de sa sensibilité rejoint pas mal tout le monde. Son humour a apporté une dimension nouvelle: celle des petites choses, des petites gens, des petites vieilles. Quand elle nous dépeint quelque travers, c'est toujours avec tendresse. Jamais, elle ne juge. Elle aime. Mais elle voit.

Dimanche soir, j'avais hâte que les Américains cessent de superbâler pour enfin jouir de mon entretien avec Clémence. J'ai dû rester sur mon appétit. Deux monologues, quelques chansons, mais beaucoup de parlotte avec Jacques Boulanger. Il est vrai que maintenant que Clémence "pogne", il faut lui laisser son matériel pour les scènes où les gens paient, mais quand même.

Pourquoi Boulanger tient-il si souvent à chanter avec ses invités? Cela n'apporte pas grand-chose et on aurait pu entendre Clémence-solo quelques minutes de plus.

Elle vieillit bien Clémence et c'est dans le monologue qu'elle excelle. Comme comédienne dans les textes des autres, on la sentait gênée et limitée. Elle a bien fait de renoncer à ces emplois pour nous donner celui dans lequel elle excelle: elle-même.

□

Une émission qui continue d'attraper de plus plus d'auditeurs à Radio-Canada, en après-midi c'est "Bouchées doubles" avec Jean-François Doré et Chantal Jolys. Je les écoute chaque fois que j'en ai l'occasion et je ne m'ennuie jamais en leur compagnie. Au début de l'après-midi à CBF c'est une heure de musique nouvelle, de propos légers, de taquineries. On ne sait pourquoi ça passe bien le mur du son. Chantal Jolys venue de France pour quelques semaines a gagné l'été dernier le cœur des Québécois et Radio-Canada l'a engagée pour la saison. Elle semble s'adapter merveilleusement et ne cesse de répéter ce qu'elle aime ici. On ne l'entend pas critiquer.

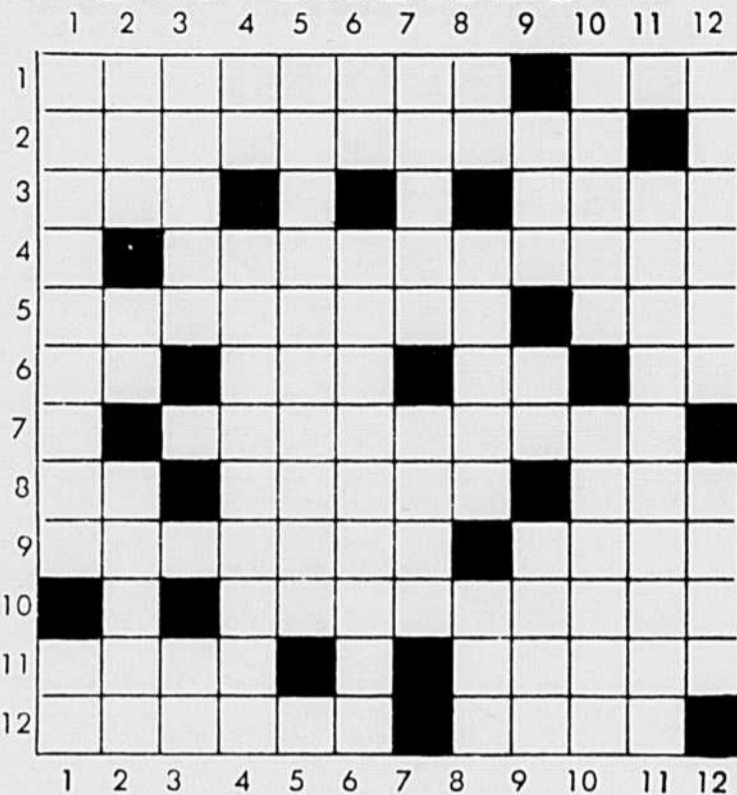
Sans doute ce qui a touché les auditeurs. Le succès de la formule réside sûrement dans la complicité des deux animateurs. Ils se prennent aux cheveux, ils s'engueulent parfois assez durement, mais c'est amusant. On a l'impression de vivre avec eux, dans la même pièce, pas d'écouter une émission. Et puis surtout, ça fait jeune. La plupart des autres émissions de l'auguste société ne s'adressent à personne. C'est impersonnel. Chantal et Jean-François sont jeunes et ça paraît. Avec eux, on retrouve nos 25 ans. Quoi demander de mieux?

Je voudrais poser une question à Mme Janine Paquet qui s'ingénie à faire sa dame d'oeuvre à 13h00 à Radio-Canada toujours, dans les services au public. Pourquoi ces roucoulements et ces affectations de précieuse, souvent ridicule? Il faudrait lui donner des cours de simplicité à cette charmante dame. Surtout qu'elle s'occupe de secourir les indigents et les mal lotis, ça fait un peu déplacé. Sans doute que c'est vraiment sa nature à elle de ne pas être naturelle. Même pour demander le temps qu'il fera à Alcide Ouellet, elle trouve le moyen de tomber sur les nerfs des auditeurs. Elle nous fait atteindre des sommets de haute température.

Marie-Stéphane

Le ministère des Communications du Québec ferme son Centre de documentation de presse. — Cette décision est survenue à la suite d'une étude et d'une évaluation de ce service, qui publiait des coupures de presse provenant de 87 quotidiens et hebdomadaires.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Relatif aux feuilles. - Mamelle de la vache.
- Se dit d'une riche ou d'un relief auxquels l'érosion a donné un aspect de ruine.
- Sorte d'oignon. - Anneau de fer.
- Raisonnement ou attitude intellectuelle fondés sur des idées a priori.
- Ornement d'un mors de cheval. - À la tête d'une tige de blé.
- Métal précieux. - Conscience. - Gallium. - Aluminium.
- Épanouissement de la fleur.
- À lui. - Tige ligneuse grimpante ou volubile. - Sans inégalités.
- Use la pointe d'un instrument. - Inutile.
- Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes.
- Montagne. - Poinçon à l'aide duquel on perce le cuir.
- Dément. - Vent du bas Languedoc.

VERTICALEMENT

- Fruit. À moi.
- Affirmation. - Métal précieux. - Principe actif des graines de persil.
- Grappe de fleurs mauves ou blanches. - Nickel.
- Préfixe privatif. - Champignon comestible.
- Plante herbacée.
- Conifère. - Faite ou répétée plusieurs fois.
- Appareil qui agit de façon automatique pour une fonction donnée. - Anneau de fer.
- Erbium. - Mode de gestion d'un service public. - Étendue d'eau entourée de terres.
- Mois de Marie. - Le meilleur en son genre. - Met bas, en parlant de la vache.
- Imagine. - Doubler d'ouate.
- Mettions en panne.
- Astre. - Que l'on apporte en naissant.

SOLUTION DU 22 JANVIER



FILMS À LA TÉLÉ SEMAINE DU 31 JANVIER AU 7 FÉVRIER

MONTREAL
Canal 2 — CBFT

- MARDI, 3 FÉVRIER**
14h30 — LES MISÉRABLES (4) — Fr. 1934. Drame de R. Bernard avec Harry Baur, Charles Vanel et Florelle. - La vie tourmentée d'un forçat évadé au début du XIXe siècle.
- 19h00 — LA MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE (Monkeys, Go Home!) (5) — E.U. 1967. Comédie de A.V. McLaglen avec Dean Jones, Yvette Mimieux et Maurice Chevalier. - Un Américain ayant hérité d'une oliveraie en Provence entraîne des chimpanzés à faire la récolte.
- JEUDI, 5 FÉVRIER**
20h00 — L'HOROSCOPE (6) — Fr. 1978. Comédie de J. Girault avec Evelyn Baile, France Dougnac et Henry Courteau. - Après avoir échappé au mariage, un paysan tombe sous l'influence d'une jeune femme férue d'horoscopes.
- VENDREDI, 6 FÉVRIER**
14h30 — LE CHANT DE LA FORÊT (Cry of the Wild) (4) — Can. 1973. Documentaire de B. Mason. - Les expériences d'un naturaliste qui étudie les moeurs des loups.

MONTREAL
Canal 10 — CFTM

- SAMEDI, 31 JANVIER**
20h00 — UNE GUERRE D'ENFANTS (A War of Children) (4) — E.U. 1972. Drame de G. Schaefer avec Vivien Merchant, Jenny Agutter et Danny Figgis. - Les répercussions de la guerre civile en Irlande sur la vie d'une famille.
- DIMANCHE, 1 FÉVRIER**
19h30 — UNE FOIS NE SUFFIT PAS (Once Is Not Enough) (6) — E.U. 1974. Drame sentimental de G. Green avec Deborah Raffin, Kirk Douglas et David Janssen. - La fille d'un producteur de films s'éprend d'un romancier d'âge mûr.
- LUNDI, 2 FÉVRIER**
12h30 — LES CINGLES DE LA MATERNITÉ (Carrion Matron) (5) — G.B. 1972. Comédie de G. Thomas avec Sidney James, Hattie Jacques et Kenneth Cope. - Un escroc veut s'emparer d'une provision

de pilules contraceptives conservée dans une clinique de maternité.

LUNDI, 2 FÉVRIER
19h30 — ON M'APPELLE SALIGO (5) — It. 1967. Western de T. Valeri avec Giuliano Gemma, Lee Van Cleef et Walter Rilla. - Un jeune homme traité en paria par ses concitoyens croit se valoriser en devenant l'acolyte d'un habile tireur.

19h30 — TONY ROMÉ EST DANGE-REUX (Tony Rome) (4) — E.U. 1967. Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Jill St. John et Simon Oakland. - Les mésaventures d'un détective privé aux prises avec les exigences de plusieurs membres d'une même famille.

MARDI, 3 FÉVRIER
12h30 — CATACLYSME (5) — It. 1960. Drame de M. Bonnard avec Steve Reeves, Christine Kauffman et Fernando Rey. - À Pompéi, les chrétiens sont accusés à tort de toutes sortes de crimes.

MERCREDI, 4 FÉVRIER
12h30 — FAUX POLICIERS (The Secret Place) (4) — G.B. 1956. Drame policier de C. Donner avec Belinda Lee, Ronald Lewis et Michael Brooke. - Le fils d'un policier aide sans le vouloir des bandits à commettre un vol.

JEUDI, 5 FÉVRIER
12h30 — LE CONCIERGE (5) — Fr. 1973. Comédie de moeurs de J. Girault avec Bernard LeCocq, Maureen Kerwin et Jean Carmet. - À la fin de ses études, un jeune homme doit se contenter d'un emploi de concierge dans un immeuble bourgeois.

VENDREDI, 6 FÉVRIER
12h30 — ÉCHEC À L'ORGANISATION (Crossfire) (5) — E.U. 1975. Drame policier de W. Hale avec James Farentino, Romon Bieri et John Saxon. - Un policier est officiellement congédié pour faciliter une mission secrète dans les milieux de la pègre.

TROIS-RIVIÈRES
Canal 13 — CKTM

- LUNDI, 2 FÉVRIER**
17h00 — LA POURSUITE IMPITOYABLE (The Chase) (3) — E.U. 1965. Drame social de A. Penn avec Marlon Brando, Jane Fonda et Robert Redford. - Le shérif d'une petite ville du Texas tente de sauver du lynchage un évadé de prison.
- MARDI, 3 FÉVRIER**
17h00 — HISTOIRE D'UNE FEMME (5) — It. 1969. Drame sentimental de L. Bercovici avec Bibi Andersson, Robert Stack et James Farentino. - Une suédoise mariée à un diplomate américain retrouve à Rome un ancien amant.

MERCREDI, 4 FÉVRIER
17h00 — LA MARQUE DU FAUCON (Mark of the Hawk) (5) — E.U. 1958. Drame social de M. Hudley avec Sidney Poitier, John McIntire et Eartha Kitt. - Un chef politique africain est tiraillé entre deux idéologies.

JEUDI, 5 FÉVRIER
17h00 — MYSTÈRE SUR LA FALAISE (The Chalk Garden) (4) — G.B. 1964. Drame psychologique de R. Neame avec Deborah Kerr, Hayley Mills et Edith Evans. - Une gouvernante s'efforce de soustraire une adolescente de caractère difficile à l'influence néfaste de sa grand-mère.

VENDREDI, 6 FÉVRIER
17h00 — SON SEUL AMOUR (6) — It. 1958. Drame sentimental de A.M. Rabbat et G. Del Torre avec Ferruccio Tagliavini, Sabina Berman et Lauretta Masiero. - Après avoir épousé un chanteur célèbre, une jeune femme retrouve un homme qu'elle aime.

CHICOUTIMI
Canal 6 — CJPM

- LUNDI, 2 FÉVRIER**
13h00 — LA GRANDE NOUBA (5) — Fr. 1973. Comédie de C. Caza avec Jacques Duflho, Sim et Rosy Varte. - La fille équipée d'un contre-amiral obligé de conduire son épouse chez le coiffeur le jour des fiançailles de leur fille.
- MARDI, 3 FÉVRIER**
13h00 — LES DIABLES DU DÉSERT (Sea and Sand) (4) — G.B. 1958. Drame de guerre de G. Green avec Richard Attenborough, John Gregson et Michael Craig. - Pour atteindre un dépôt d'essence à détruire, une patrouille doit traverser une dangereuse mer de sable.

MERCREDI, 4 FÉVRIER
13h00 — LE CLAIR DE TERRE (4) — Fr. 1969. Drame psychologique de G. Gilles avec Patrick Jouané, Edwige Feuillère et Annie Girardot. - Un Tunisien se sentant déraciné à Paris retourne chez lui à la recherche de ses sources.

JEUDI, 5 FÉVRIER
13h00 — LES OISEAUX DE PROIE (Birds of Prey) (4) — E.U. 1973. Drame policier de W. Graham avec David Jeanssen, Ralph Meeker et Elayne Heilveil. - Un pilote d'hélicoptère se met à la poursuite de voleurs utilisant la voie de airs.

VENDREDI, 6 FÉVRIER
13h00 — LE DUR, LE MOU ET LE PI-GEON (5) — It. 1975. Comédie de C. Jackson avec Brad Harris, Giancarlo Prete et Gianni Rizzo. - Un jeune trans-

porteur de légumes s'allie avec un disciple d'une secte orientale pour combattre les hommes de main d'un trafiquant d'armes.

JONQUIÈRE
Canal 12 — CKRS

SAMEDI, 31 JANVIER
17h00 — LES BERETS ROUGES (Paratrooper) (5) — E.U. 1973. Drame de guerre de T. Young avec Alan Ladd, Leo Genn et Stanley Baker. - Un officier américain traumatisé par un accident s'engage dans un régiment de parachutistes anglais au début de la guerre.

LUNDI, 2 FÉVRIER
17h00 — RETOUR AU PARADIS (Return to Paradise) (4) — E.U. 1953. Aventures de M. Robson avec Gary Cooper, Roberta Haynes et Barry Jones. - Dans une île du Pacifique, un aventurier entre en conflit avec un pasteur fanatique.

MARDI, 3 FÉVRIER
17h00 — LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (High Noon) (3) — E.U. 1972. Western de F. Zinnemann avec Gary Cooper, Grace Kelly et Thomas Mitchell. - Le shérif d'une petite ville de l'Ouest doit affronter seul un bandit qui revient se venger.

MERCREDI, 4 FÉVRIER
17h00 — L'HOMME DE L'OUEST (Man of the West) (3) — E.U. 1958. Western de A. Mann avec Gary Cooper, Julie London et Lee J. Cobb. - Un ex-bandit devenu honnête tombe entre les mains de ses anciens complices.

JEUDI, 5 FÉVRIER
17h00 — CEUX DE CORDURA (They Came to Cordura) (3) — E.U. 1959. Drame de R. Rossen avec Gary Cooper, Rita Hayworth et Van Heflin. - Une expédition permet à un officier qui se croit lâche de se conduire en héros.

RADIO-QUÉBEC
VENDREDI, 6 FÉVRIER

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
Dimanche 1er février 1981 à midi

- Le dossier: l'agriculture du nord de l'Ontario. Commentateur: Denis Marier; réalisateur: Denis Faulkner.
- La chronique horticole: les semis avec Tony Huber.
- Commentaires sur l'actualité agricole.
- Court sujet: les plantations énergétiques avec Gustave Larocque.



APX

Les maladies respiratoires, dans l'ensemble, sont à l'origine de plus de cas d'absentéisme au travail et à l'école que n'importe quelle autre maladie.

Association Pulmonaire du Québec

MACHINERIE À LÉGUMES
À VENDRE. 1 tracteur avec sarcléur Super C, 1 tracteur avec sarcléur et pelle Allis Chalmers no 170 à gaz, 4 sortes de semoires à légumes, 1 épardeur à engrais 3 points, 1 épardeur à engrais avec sarcléur, 1 arroseuse, équipement pour la patate, 1 semoir, 1 combine Super Mack X-1 Lachwood, 1 crible, 1 empaqueteur 2 têtes, 2 convoyeurs (1-20 pi, 1-15 pi), 1 arrache-patates 1 rang avec ramasseuse. (514) 474-3257.

UN ÉPANDÉUR New Holland, modèle 791, 360 minots, 2 batteurs avec cuvette, 1 an d'usage. Excellente condition. S'adresser à Denis Robidas, St-Félix, (819) 848-2209.

1 TRACTEUR White, Oliver 1365, 4 roues motrices 1973 avec chargeur KMW (514) 537-3984.

GÉNÉRATRICES, 2000 et 2500 Watts, 110 Volts, aussi une 10000-7000 Watts, 110-220 Volts, attelage sur 3 points. Aubaine. Tél.: (514) 277-1984.

SEMOIR à maïs 6 rangs "International Cyclo" \$4,000. Charrue International semi-portée, modèle 550, 5 versoirs 14". Super-Chief \$1,650. RÉAL CLAPROOD, 562 Petit-Bernier, St-Jean, Qué. J3B 6Y8. Tél.: (514) 346-5209.

À VENDRE un écurier d'étable marque Lajoie en excellent état, 400 pieds de chaîne montée 75 pieds. Prix \$3,500. RAYMOND DION, Ste-Anne du Lac. Tél.: (819) 586-2303.

ALTERNATEURS
A.G. TRONIC
EN SPÉCIAL, 2250W - 5 C.V. \$442, 3000W - 7 C.V. \$688; 4500W - 11 C.V. \$860, 5000W - 10C, V. \$999. (514) 473-1400.

RÉSERVOIR À LAIT
RÉSERVOIR à lait avec vacuum de marque Zéro de 500 gallons. Chaudières d'étable de 2 gallons avec chalumeaux et couvercles. Tél.: (819) 849-3484.

TRACTEUR Inter 674 diesel avec chargeur double action. TRACTEUR Ford 2000 diesel. TRACTEUR Farmall cub avec sarcléur et épardeur d'engrais. PICK-UP GMC 1977, 1/2 t., 3 + 3. Tél.: (514) 454-4493.

GÉNÉRATRICE "Winco" 20,000 kWh, sur remorque, 40 pieds de câble électrique. GARANTIE. Comme neuf. CAUSE. Ferme discontinuée. PRIX: \$1,700. Gilles Martel, Marieville. Tél.: (514) 469-4516.

CASSEUSES à fèves, Pix All, une à l'huile et l'autre à chaîne, montée sur tracteur Ford. Tél.: (514) 469-2266.

TRACTEUR Ford 800, avec souffleur 6' pelle avant, chargeur double action, charrettes Ford 2 roues, sarcléur Pittsburg 11 dents et herse à roulettes 15". 24. Tél.: (514) 479-6526.

TRACTEUR Cockshutt 35, avec chargeur, pompe indépendante, moteur neuf, hydraulique, chenille Bombardier 1968, moteur 318, sortie d'huile, 2 points supplémentaires. (514) 796-5916.

RÉSERVOIR À LAIT Zéro, 500 gallons, lavage automatique. Fausseuse-conditionneuse New Holland 9 pieds en bon état. (514) 839-2394.

PLANTEUSE 1 rang New Holland, attelage 3 points, charrue Ford 4 roues, charrue Allis Chalmers 3 roues; semoirs de précision Stanley Mark II, 2 unités, camion Dodge 68, 2 tonnes avec benne aluminium 12 pieds. Tél.: (514) 581-9988.

À VENDRE réservoir de 1200 gallons pour fumier liquide ainsi qu'une pompe pour fosse de 12 pieds de profondeur. Tél.: (514) 549-4774.

TRACTEURS: 1 J.D. 3130 cabine + chargeur; 1 J.D. 2120 cabine; 1 M.F. 1085 cabine; 1 M.F. 1080 cabine; 1 M.F. 165 + 1 M.F. 35, 3 cylindres diesel; 1 David Brown 1210 cabine + chargeur; 1 I.H. 624; 1 Ford 5000 Row-Crop, cabine; 1 Oliver 2255, 4 roues comme neuf, 30-60HP usagés gaz ou diesel A. Chalmers.
BATTEUSES: Gleaner E3, ou F2, 4 rangs; 1 White 8600, 6 rangs.
CULTIVATEUR: 1 Glenco 20'.
FOURRAGERE: 1 Gehl 600, 2 rangs + 6' P.V. foie.
PLANTEURS: 1 White 6 rangs liquide ou solide à l'air, 1 Gaspardo 6 rangs liquide air; 1 Monosem 4 rangs solide air.

LES EQUIPEMENTS BARABY
EQUIPMENT INC., 1050, Chemin St-Ignace, St-Ignace de Stanbridge, Qué. Tél.: (514) 296-4411 JOY 1Y0.

VENTE APRES INVENTAIRE: Prix spéciaux à discuter.
MACHINES NEUVES: 5020 FWD + pelle et un 175 Allis Chalmers, épardeur Harmhand 325 minots, déchargeur suspendu Patz, pompe à purin Lajoie 10 pi.
MACHINES USAGÉES: 1465 Oliver + pelle, 250 Belarus 50 heures, 1755 FWD Oliver + cab. 1975-1900 heures, 454 Inter + pelle, charrue Kvernelands 3-14. Jour (819) 365-4424 et le soir (819) 365-4517.

TRACTEUR Renault Super 7,42 forcs, gazoline, sortie d'huile, différentiel barré, fourche Leley et prise de force indépendante. Tél.: (418) 796-2470.

PLANTEUR à blé d'Inde 4 rangs International No 56 en parfaite condition. Ainsi que du blé d'Inde en épis et quelques taureaux pur sang (14 mois). A. Keurenjtes (514) 299-2196.

BATTEUSE 403 Inter, pneus Hary 23 1/2 x 32, pick-up et faux. Prix \$7,000. Camion Ford 1967. Bolte à bascule 14 pi. Prix \$3,000. Tél.: (514) 258-2169.

PLAN de séchage MC 675 avec silo refroidisseur, peut être démonté. 34 pi, 22 pi x 20 pi avec équipement \$55,000. TRACTEUR Massey 2200 industriel, pelle \$6,000. HERSES 64 disques M.F. hydraulique \$8,500. SARCLÉUR 6 rangs \$2,000. Réservoir additionnel 400 gallons \$2,000. VIS À GRAIN 8 po, 52 pi Allied \$2,000. BATTEUSE M.F. 760 avec faux 15' et nez à maïs 6 rangs \$37,000. Cette machinerie n'a fait que 600 arpent d'usage. Tél.: (514) 568-3627.

PLANTEUR à blé d'Inde John Deere, 7000 avec attelage pour nitrate, 2 ans d'usage. Fourragère 770 New Holland, bonne condition. 2 boltes Dion avec 3 batteurs. WAGON 12 tonnes; souffleur Fox; pipeline Surge 5 ans d'usage. Presse à foin Massey Ferguson; fileur John Deere. Tél.: (514) 373-5170.

CHARGEUR hydraulique "Loader" série 4000 Bush Hog, système de chauffage à air chaud; 115,000 BTU, avec réservoir à l'huile 200 gallons. Réservoir à gazoline 200 gallons avec support, 1,000 boîtes de carton à poireaux neufs contenant 2 douzaines. 50¢ chacune. Tél.: (514) 581-9988.

GÉNÉRATEUR Pincor P.T.O. 30-30 KW, attelage 3 points, 10 hrs d'usage (514) 659-8493.

TRACTEUR White 76 modèle 700, 4 roues motrices, cabine air pressurisé, chaudière 40,000 BTU avec chargeur White modèle "K-160" double action, pelle à terre 72", pelle à neige, parfaite condition. Prix \$19,840. Charrue Kvernelands (Hydreen), 4 versoirs 14". Prix \$2,650. (514) 435-4007.

SEMOIR à maïs John Deere sans plaque, 8 rangs, Int. 6 rangs à plaques, herse à disques John Deere et Oliver semi-portées de différentes largeurs. Vi-broculteur de 16 et 18 pi de large. Fausseuse-conditionneuse New Holland 495, 12 pi de large 479 et 469 et Int. 275 automotrice. Yvon Brats (514) 772-2920, le soir.

RÉSERVOIR à lait Universel, cap. 3000 lb. Très bonne condition. Tél.: (514) 589-6530.

TRACTEURS, International 350 Utility, International Super H. Peinture refaite à neuf, le tout en très bonne condition. (514) 589-4903.

SEMOIR à maïs International "Cyclo" 400, 4 rangs, disques de profondeur. Parfaite condition. 2 évaporateurs Dominion 3 x 10, très propre. (514) 467-8508.

RÉSERVOIR à fumier liquide 3000 gallons à vacuum avec tuyau de 16' de long. Brasseur le point à tracteur 20' de long Marc Côté & Fils, (819) 848-2045.

MAISON de campagne à vendre Ste-Hélène de Chester. Beau site avec ruisseau. 53,000' car. Pour informations: (819) 382-2897.

DÉSIRE couple fiable pour travailler sur une ferme d'élevage de chevaux. Logement fourni. Tél.: (514) 248-2972.

FERMIERS demandés avec expérience dans porcherie et vaches laitières. Travail à l'année, maison fournie, salaire à discuter. Tél.: (418) 328-3248.

HOMME marié pour travail sur ferme laitière mécanisée, expérience nécessaire, maison fournie. Tél.: (514) 245-7030.

HOMME sérieux pour culture maraichère pour la saison complète, logement sur place. Écrire à MINI FERME ENRG., 3715 Montée du 4e rang, Ste-Madeleine, Cité St-Hyacinthe, J0H 1S0.

RECHERCHE couple intéressé de vivre sur ferme, possibilité être en association pour expansion d'élevage veaux lourds dans les Cantons de l'Est. (819) 849-3848.

FEMME ou fille fiable pour garder enfants chez moi. 5 jours par semaine. Références demandées. Salaire à discuter. (514) 689-0617.

COUPLE DEMANDE
POUR travail sur ferme, emploi à l'année. S'adresser à Ferme C.L.R. Chabot & Frères Ltée, Att: Claude Chabot, 525 Route 138, St-Augustin, Cité Port-neuf, P.Q. Station Agronomique Université Laval.

JE CHERCHE un couple bon en administration connaissant le végé, les semences, la mécanique pour une ferme vaches, veaux de boucherie. Écrire à La Terre de chez nous, 515 Ave Viger, Montréal (Québec) H2L 2P2, Case 402.

HOMME demandé pour ferme laitière, avec expérience, travail à l'année, maison fournie. Tél.: (514) 258-2973.

JEUNE homme demandé, honnête, propre, expérience pour travail sur ferme laitière bien mécanisée, logé, nourri. Salaire à discuter. FERNAND LACOSTE (514) 293-3363.

HOMME marié pour entretien d'un domaine, chevaux, temps partiel, maison fournie, de préférence retraité. R. Potier, Ste-Thérèse, le soir (514) 435-1937.

RECHERCHE vacher capable de prendre les responsabilités d'un troupeau laitier Holstein pur sang. Tél.: (514) 658-2583.

VACHER HOLSTEIN
TRAVAIL comme vacher dans un troupeau Holstein pur sang enregistré, classifié, contrôlé, exposition. Travail à l'année, maison fournie, expérience requise si possible, salaire intéressant, conditions de travail à discuter (possibilité 5 jours par semaine) Cte Joliette. Jour (514) 753-3079 et le soir (514) 759-5397.

ACHÈTERAIS criblé à grain no 500 ou 150 Forano ou l'équivalent dans une autre marque. Tél.: (819) 233-2624.

POULETTES de poudeuse, oeufs bruns et blancs. Rock Blanc X poussins, d'un jour. Catalogue gratuit. TWEDDIE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 427, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

SEMENCES
SEMIS de pin, épinette, sapin, pruche, cèdre, érable, chêne, bouleau et pommier. Semis et boutures de genévrier, if et cèdre. Arbres fruitiers et d'ornement. Demandez la liste complète à: W. Richardson Farms Ltd., Pontypool, Ont. L0A 1K0. Tél.: (705) 277-2312.

TONDEUR avec expérience, offre ses services de tondre des moutons, dans la région ou extérieur. Possède équipement complet. (418) 598-6884.

TAILLEUR d'arbres fruitiers offre ses services de taille de fruitiers dans la région de St-Paul de Roxford et Rougemont (possède équipement). Tél.: (514) 379-9158.

MOULIN À SCIE
MOULIN portatif recherche contrats pour 100,000 P.M.P. et plus. Sera en opération au printemps. Tél.: (514) 534-2433.

SILOS
SILO en douves de béton 16 x 45 avec trépidés. Prix à discuter. (514) 347-8267.

SILO 70 tonnes de marque Westeel-Rosco 19-4, avec ventilateur et plancher en croix, 6 mois d'usage. Prix \$2,100. Tél.: (514) 474-2310.

SILOS
12' x 30' diam, int., Citerne de 30' à 100'.
"Silo Beaudry"
Pas de soucy
C'est pour la vy"
625, Boul. de l'Industrie, Transcandiennne, Beloeil, Qué. J3G 4S5.

VENDEUR PATZ
Tél.: (514) 464-5011,
Soir: (514) 584-3116.

GARAGE Paul Lemelin Inc., Ste-Clair, Dorchester. Tél.: (418) 883-3312.

SPECIALISTES EN BÉTON FERME
Citerne à purin
de 8' - 12' - 16' de hauteur
et d'un diamètre de 40' à 100'
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré
Silos coulés
de 16' - 18' - 20' de diamètre

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
C.P. no 1241
Acton Vale, Qué.
Tél.: (514) 546-2798
1 (514) 546-2797
Frais virés acceptés

SILOS
ACIER GALVANISÉ
Silver Shield
• Silo à ensilage
• Silo à maïs humide
• Séchoir à grain M & W
• Élévateur à godet
• Crible à grain

O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinonge, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

FOSSÉS À PURIN
Plate-forme à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut;
Béton armé coulé sur place
en un seul bloc, sans joint.
FOSSE A.B. INC.,
4345, Ave. Richard
St-Gregoire, Cité Nicolet
J0X 2T0
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER

SILODOR
Le silo hermétique avec videur par le fond.
Demander M. Simon Guertin
agronome
SILOS
BEAUDRY INC.
Beloeil Qué.
Tél.: (514) 464-5011

— SILOS EN DOUVE COULES
— Fosses Purano
— Videurs Patz neufs et usagés
— Équipement Wic et Proulx
MEUNERIE JETTÉ INC.
(514) 469-3002

TERRE À LOUER
RÉGION de Laprairie, terre à louer, 320 arpents pour culture et pâturage. Aucun bâtiment. Renseignements entre 12 hrs et 21.00 hrs. Tél.: (514) 676-7755.

50 ARPENTS sablo-limoneux drainés. St-Paul d'Abbotsford. Tél.: (514) 379-9158.

TERRES À VENDRE
ÉBRABLIÈRE située à St-Fortunat, capacité 5,000 à 5,500 entailles dont 4,000 sur tubulure avec cabane, tout équipé. Un printemps d'usage. Tél.: (819) 344-2543.

MÉGANTIC: Ferme porcine, capacité 2,400 porcs avec érablière, 4000 entailles sur tubulure. MICHEL COUSINEAU, Courtier Udec (Estrrie) Inc. (819) 566-6644.

ST-VALÉRIEN, ferme porcine, engraissement, capacité 2000, bâtiments récents, maison 8 pièces, terre et équipement de ferme en excellente condition. IMMEUBLE ST-JEAN ENRG. (514) 773-0004.

ST-NAZAIRE, ferme porcine, maternité, capacité 300, 2 maisons, bâtiments récents, 45 arpents, machinerie. IMMEUBLE ST-JEAN ENRG. (514) 773-0004.

ST-JUDE MICHAUVILLE, terre 70 arpents, 20 boises, excellente terre à culture. IMMEUBLE ST-JEAN ENRG. (514) 773-0004.

ST-THÉODORE D'ACTON, ferme 114 x 31, poulailler, maison de pièce. IMMEUBLE ST-JEAN ENRG. (514) 773-0004.

ST-PIE DE BAGOT, terre 100 arpents, 1/2 culture + érablière 1200 vasseaux. IMMEUBLE ST-JEAN ENRG. (514) 773-0004.

FERME laitière, entièrement équipée, bâtisse très propre, 194 arpents, 164 en culture, quota de lait de transformation 5765 KL, environ 25 milles de Québec (418) 728-2791.

QUÉBEC ONTARIO
FERMES laitières, avicoles, céréalières, terres nues, etc. Choix important. ROGER DURIEZ COURTIER (514) 489-3212 - (514) 342-0153.

ST-HUBERT, 80 arpents cultivables, Labrecque courtier, R.L. BRUNET (514) 933-7845.

PLUSIEURS FERMES
LAIITIÈRES, céréalières, culture de betteraves, près du Mt St-Hilaire ou région de Montréal, De 300 à 700 arpents et plus. Labrecque courtier, R.L. BRUNET (514) 933-7845, J.L. DENUX (418) 627-3584.

MASCOUCHE, terre à jardinage 65 arpents cultivables, 30 boises avec une maison, serre, frigidaire, entrepôt à légumes, garage chauffé. (514) 474-3269.

RÉGION FERME LAITIÈRE 29000 lb de gras, 400 arpents en culture, roulant, bâtiments récents. INF. D. LAPIERRE AGENT CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530 St-Hyacinthe.

RÉGION ST-HYACINTHE, terre céréalière, 484 arpents dont 320 en culture, drains, roulant bâtiments récents. INF. D. LAPIERRE. Tél.: (514) 773-0530 agent CENTRE IMMOBILIER, St-Hyacinthe.

RÉGION ST-HYACINTHE, ferme céréalière, 205 arpents drainés, poste séchage récent, porcherie, engraissement, capacité de 1200 porcs, maternité, capacité 115 truies. INF. D. LAPIERRE. Tél.: (514) 773-0530 AGENT CENTRE IMMOBILIER ST-HYACINTHE.

RÉGION ST-HYACINTHE, ferme porcine 126 arpents culture, maternité, capacité de 120 truies, permis d'environnement, grange-étable, capacité 52 bêtes. INF. D. LAPIERRE AGENT CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530 ST-HYACINTHE.

RÉGION ACTON VALE, 275 arpents, 25 boises, quota 25039 lb gras, 80 bêtes pur sang engr. Roulant complet. INF. D. LAPIERRE AGENT CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530 St-Hyacinthe.

FERME LAITIÈRE 143 acres dont 100 acres culture, quota, animaux roulant, bâtiments. Prix \$118,000.00. INF. N. RACINE AGENT CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530 St-Hyacinthe.

QUÉBEC - EST ONTARIO
Grand choix de fermes. Tél. JEAN DELHAES, COURTIER, CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC. Tél.: (514) 341-4522.

PRÈS DE DRUMMONDVILLE: 2 magnifiques terrains de 9 et 18 arpents. Près du village de St-Edmond. PROVINCIAL COURTIER. Tél.: 1-514-773-1416.

ESTRIE: Ranch visons. Bâtiments et installations impeccables. Excellente qualité de visons. MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC., (819) 566-6644.

ESTRIE: Ferme laitière et bovine. Quota 520,000 lb Parc engraissement 150 bouvillons 700 acres. Idéal pour associés. MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC., (819) 566-6644.

ST-LIN, ferme 28 arpents, Poulaillers de poulets à griller avec quota de 18,463 pieds. Aussi maternité de 40 truies Landrace pur sang enregistrées avec engraissement de la progéniture. Clientèle établie pour la vente des sujets. (514) 439-3783.

CANTONS DE L'EST. Ferme laitière tout équipée à quelques milles de Sherbrooke. Bon troupeau, quota 17,400 m.g. Peut s'acheter avec \$60,000 de comptant. ROGER ROY, agent (819) 658-3578 CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE, courtier (819) 566-1144.

ST-DAVID YAMASKA, Ferme 90 arpents, maison centenaire, bâtiments et machinerie. Tél.: (514) 789-5739 après 5 heures.

MARIEVILLE
À VENDRE, 120 arpents, maison + étable. Tél.: (514) 460-3367.

FERME À VENDRE
La Société du crédit agricole offre en vente une ferme située à St-Eugène de Grantham, Cité Drummond, ayant une superficie d'environ 58 acres, toutes en culture, avec maison, grange-étable transformée en porcherie, porcherie-maternité de 155' x 40' et dépendances. Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formulaires officiels et les renseignements sur les conditions de vente au bureau régional de la Société du crédit agricole, 2700 boulevard Laurier, Case postale 3600, Ste-Foy, P.Q. G1V 4C7, ou au bureau local de la Société, 193, rue Lindsay, Drummondville, Québec J2C 1N8, tél.: (819) 478-2561. Les offres d'achat seront reçues au bureau régional de la Société jusqu'à 3 mars 1981.

COWANSVILLE \$270,000.
325 ACRES, 62 têtes, quota 380,000 lb, machinerie complète. Labrecque courtier, R.L. BRUNET (514) 933-7845.



Cette semaine je reviens avec le "Hog and Pig Report" du ministère de l'Agriculture des États-Unis. Pourquoi? Parce que les producteurs de porcs américains n'ont pas suivi le "pattern" (modèle) établi au cours des dernières années.

L'économiste principal de "l'American Meat Institute", M. Evan Wilson, mentionnait suite à la publication du rapport sur le nombre de porcs sur les fermes qu'il y aurait quelque 800 millions de livres de porc produites en plus aux États-Unis en 1981 sur ce qui avait été prévu.

L'A.M.I. avait estimé une production de viande porcine s'établissant à quelque 14,7 milliards de livres en 1981 alors que suite à la publication du "Hog and Pig Report", on a révisé cette projection à 15,5 milliards de livres de porcs aux États-Unis en 1981. Cette production de 15,5 milliards de livres de viande porcine pour 1981 demeure tout de même en dessous du record de 1980 où les producteurs américains en ont produit 16,4 milliards de livres, soit 6% de plus que prévu pour 1981.

Cette production supérieure de porcs pour 1981 indique que l'augmentation générale des prix du porc en 1981 sera moindre que ce qui avait été prévu en décembre dernier.

Pour bien visualiser le nombre de porcs qui arriveront sur le marché en 1981, il faut tenir compte des mises bas et du nombre de porcelets réchappés ainsi que des intentions de mises bas.

Suite de la page 12

CROUSTADES AU SAUMON
(pour 2 personnes)

- 1 boîte (7-3/4 oz/220 g) de saumon de C.B.
- 3 cuil. table de beurre
- 3 cuil. table de farine
- 1/2 cuil. thé de sel
- 1/2 cuil. thé de moutarde en poudre
- 1 tasse de liquide (jus du saumon et lait)
- 2 oignons verts, hachés
- 2 oeufs cuits durs, tranchés
- 1/4 cuil. thé de paprika
- 2 muffins anglais

Égoutter le saumon, mettant le jus de côté pour l'additionner de lait, et défaire. Faire fondre le beurre dans une casserole. Mélanger farine, sel et moutarde, et mélanger avec le beurre fondu. Ajouter le liquide (jus de saumon et lait) lentement, en brassant constamment, pour épaissir. Incorporer le saumon défait et les oignons verts. Couper les muffins en deux et les griller. Les garnir de la préparation de saumon en sauce, décorer avec les tranches d'oeufs et saupoudrer de paprika. Servir chaud, sans attendre.

SOUPE RIZ, TOMATES ET SAUMON
(pour 4 personnes)

- 1 oignon, haché
- 1 cuil. table de beurre
- 1/2 tasse de riz cru
- 2 tasses d'eau
- 1/2 cuil. thé de thym émietté
- 1 cuil. thé de sel
- 1/4 cuil. thé de poivre
- 1 cube de bouillon
- 1 boîte (19 oz) de tomates étuvées
- 1 boîte (7-3/4 oz/220 g) de saumon

Faire revenir l'oignon 3 minutes dans le beurre. Ajouter tous les ingrédients sauf le saumon. Amener à ébullition. Réduire le feu et faire mijoter 25 minutes. Défaire le saumon en gros morceaux et ajouter à la soupe, ainsi que le jus du saumon. Laisser cuire pour bien réchauffer le saumon, soit environ 5 minutes. Servir en compagnie de biscuits soda, pain grillé, ou petits pains réchauffés et beurrés.

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Voici à nouveau ces données et les dernières en date qui viennent compléter ceux du "Hog and Pig Report" du 23 décembre dernier.

SOMMAIRE DES DONNÉES DU "HOG AND PIG REPORT" ET INTENTIONS DES MISES BAS POUR 1981

ÉTATS-UNIS (en millier)		
Truies qui ont mis bas	1979	1980 1980 en % de 1979
Déc., janv., fév.	3,184	3,318 + 4
Mars, avril, mai	3,995	3,914 - 2
Total	7,179	7,231 + 1
Juin, juil., août	3,765	3,401 - 10
Sept., oct., nov.	3,541	3,440 - 3
Total	7,306	6,841 - 6
Porcelets réchappés		
Déc., janv., fév.	21,897	23,690 + 8
Mars, avril, mai	28,674	28,612 - 0
Total	50,571	52,302 + 3
Juin, juil., août	26,910	24,352 - 10
Sept., oct., nov.	25,210	24,980 - 1
Total	52,120	49,332 - 5
Total année:	102,691	101,634 - 1
Truies qui vont mettre bas		
14 principaux états producteur		
Déc., janv., fév.	2,740	2,580 - 6
Mars, avril, mai	3,356	3,177 - 6
Total E.-U.	6,096	5,757 - 6
Total	7,231	6,780 - 5
Porcelets réchappés		
Déc. à mai	52,302	48,477 - 7

Que nous révèle ce rapport complémentaire? Principalement qu'il y aura une diminution de 6% du nombre de truies qui vont mettre bas au cours des six (6) premiers mois de 1981, et que le nombre de porcelets réchappés pour l'engraissement sera inférieur de 7%. Ce qu'il faut savoir c'est que l'on s'attendait à ce qu'il y ait 10% moins de truies qui mettent bas et 11% de porcelets en moins.

La crise du marché du porc a été ressentie plus durement aux États-Unis qu'au Canada à cause du resserrement entre les coûts de production et le prix de vente. La réaction normale aurait dû être une coupure drastique dans la production. Ce que l'on constate, c'est une faible diminution des intentions de production.

Claude Paquette, écn. agr.,
Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Bovins

Les administrateurs du Comité de coordination du circuit des ventes de veaux et bouvillons d'embouche du Québec ont décidé à leur dernière réunion de demander au ministère de l'Agriculture du Canada et au ministère de l'Agriculture du Québec de mettre en marche un programme de recherche sur le préconditionnement de veaux d'engraissement au Québec.

Ceci ne remet pas en question la politique du Comité mise de l'avant l'année dernière d'utiliser le préconditionnement des veaux d'engraissement comme technique de vente pour que l'on ait les meilleurs prix aux encans spécialisés tenus dans le cadre du circuit provincial.

Le président du Comité de coordination, Irénée Pomerleau, a déjà eu des contacts avec les représentants d'Agriculture Canada pour explorer les possibilités de mettre sur pied un tel programme de recherches au Québec. Lorsque les discussions seront complétées et que le comité aura pris une décision, nous vous donnerons tous les paramètres de ce programme de recherches.

Par contre et heureusement dans l'édition de janvier des revues "Cattleman" et "Country Guide" étaient publiés les résultats d'une expérience pilote conduite conjointement par la "Ponoka Calf Preconditioning Society" et le ministère de l'Agriculture de l'Alberta sur le préconditionnement des veaux d'engraissement vendus à l'automne 1980.

Les résultats de cette expérience parlent d'eux-mêmes.

Voici les conditions dans lesquelles

s'est déroulée cette expérience. 21 producteurs de vache-veau membres de cette société formée en janvier 1980 ont consigné à l'encan du 8 novembre 1980 quelque 1246 veaux d'engraissement. Pour pouvoir vendre par encan tous les mâles devraient être castrés et les mâles et les femelles devraient être écornés, traités contre l'hypoderme et vaccinés contre le charbon, l'I.B.R. et le P.I. 3. Environ 800 des 1246 veaux vendus avaient été de plus sevrés au moins un mois avant la vente et habitués à manger du solide dans une mangeoire avec les autres veaux. De plus, un certificat vétérinaire accompagnait chaque veau afin de garantir aux acheteurs que les spécifications fixées par la société de producteurs qui organisait la vente étaient respectées. En tout, les 21 producteurs qui voulaient consigner des veaux à l'encan devaient suivre 9 règles fondamentales dont voici les plus importantes:

— En plus du traitement contre l'hypoderme et du programme de vaccination décrit plus haut, les éleveurs devaient garantir qu'ils étaient propriétaires des veaux depuis au moins 60 jours avant la vente et que les veaux avaient au moins 4 mois d'âge avant qu'ils soient vaccinés.

— Les producteurs qui optaient pour le sevrage devaient sevrer et alimenter leurs veaux au moins 30 jours avant la vente.

— La vaccination et le traitement contre l'hypoderme doivent être administrés ou supervisés par un vétérinaire.

— Les veaux doivent être identifiés adéquatement c'est-à-dire porter une identification à l'oreille (un "tag" vert pour les veaux vaccinés et sevrés et un "tag" blanc pour les veaux vaccinés seulement) et être accompagnés du certificat vétérinaire.

Voici donc le tableau des résultats. On y compare les prix reçus à 2 encans hebdomadaires qui ont eu lieu dans la même région pour des veaux identiques mais non préconditionnés, soit une à "Vold Jones" 3 jours avant la vente et une autre à "Vold Auction Mart" 4 jours après la vente toutes dans la région de Ponoka en Alberta.

VEAUX PRÉCONDITIONNÉS VS VEAUX NON-PRÉCONDITIONNÉS

Encan hebdomadaire	Ponoka, ALBERTA		Encan hebdomadaire
	Vente régulière	Encan spécial, Ponoka calf preconditioning Society, vente de veaux préconditionnés	
	5 novembre	8 novembre	Vente régulière 12 novembre
		vaccinés	sevrés et vaccinés
		\$/100 lb - 120 veaux	
Bouvillons			
350-400 lb	90.79	99.71	107.68
400-450 lb	96.36	101.80	95.97
450-500 lb	91.81	101.64	101.07
500-550 lb	96.53	98.47	101.27
Femelles			
350-400 lb	81.37	85.06	85.80
400-450 lb	80.49	82.64	84.69
450-500 lb	79.97	84.43	83.76
500-550 lb	77.23	89.25	82.26

Ces producteurs vache/veau du centre de l'Alberta ont donc reçu en moyenne de \$0.06 à \$0.08 la livre de plus pour les bouvillons et de \$0.05 à \$0.06 de plus pour les femelles comparativement à deux encans ordinaires qui ont eu lieu dans la même région et dans la même période avec des veaux comparables.

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de bovins du Québec



Selon les conditions, prévalant actuellement dans le monde entier, le Département d'Agriculture des États-Unis prévoit que si les conditions de cultures restent optimales en 1981-82, la production mondiale de céréales sera supérieure à la demande. Cette supériorité de l'offre aura pour conséquence de relever le niveau des inventaires des céréales qui est fortement à la baisse cette année.

Vu la différence de plus en plus petite entre le prix du soja et le prix du maïs actuellement, les experts du Département de l'Agriculture des États-Unis, prévoient que les producteurs ensementeront plus de maïs et de céréales cette année comparativement à la fève soja. Suite à cette tendance et la demande de plus en plus importante de céréales, le volume des exportations céréalières mondiales va continuer de s'accroître en 1981-82.

Au cours de la semaine se terminant le 16 janvier dernier, le Département de l'Agriculture des États-Unis a publié son estimation finale de la production de maïs pour l'année 1980. Il a réévalué à la hausse de 185 millions de boisseaux la production de maïs, qui totalise donc finalement environ 6.7 milliards de boisseaux. Toutefois, quelques jours plus tard, le Département de l'Agriculture des États-Unis a réestimé à la hausse aussi l'utilisation des céréales au niveau domestique. Cette réévaluation est sensiblement la même que celle enregistrée au niveau de la production finale.

Au cours de la semaine se terminant le 23 janvier dernier, les prix du maïs étaient à la baisse, comparativement à ceux enregistrés la semaine précédente. En effet, vendredi, le 23 janvier dernier, l'option de mars se transigeait aux environs de \$3.65 le boisseau, soit une baisse de plus de 0.13¢ le boisseau, comparativement au prix enregistré la semaine précédente.

Le 19 janvier dernier, le Conseil des Grains du Canada a publié son estimation des ensemencements au Canada pour l'année 1981. Selon ce dernier, les superficies de céréales en 1981 au Canada atteindraient 87 millions d'acres, soit 1% de plus par rapport à l'an dernier. Pour sa part, les superficies de blé augmenteraient de 3.4% pour atteindre 29 millions d'acres, comparativement à une moyenne de 23 millions d'acres pour les dix dernières années. Toutefois, la céréale qui connaîtrait la hausse la plus marquée dans l'augmentation de sa superficie au Canada serait le maïs avec 20% pour un total de 6.1 millions d'acres. Selon le Conseil des Grains du Canada, cette augmentation fait suite à l'introduction de variétés à plus haut rendement pouvant résister à la gelée. Du côté américain, le Département de l'Agriculture a publié les intentions d'ensemencement pour les régions du sud-est et sud-ouest des États-Unis le 21 janvier dernier. En ce qui concerne le maïs, les producteurs de ces régions, qui représentent environ 15% de la production totale de maïs aux États-Unis, ont l'intention de réduire leurs superficies d'ensemencement de 1.6% par rapport à la superficie totale cultivée en 1980. Pour sa part, la production de fève soja cette année, connaîtrait une hausse de 1% dans sa superficie pour cette région.

Enfin, un autre facteur pourrait influencer quelque peu à la baisse les prix des céréales en 1981. En effet, le nombre de bouvillons aux États-Unis a été réduit de 5% cette année par rapport à celui enregistré l'an dernier. De plus, le nombre de placement de bouvillons dans les parcs d'engraissement ont été réduits de 9% au cours du dernier trimestre, comparativement au trimestre correspondant l'année précédente.

André Harbec
Fédération des cultures commerciales du Québec

La clef des champs

Une chronique de Claude Turcotte

Le premier ministre, plus conscient de l'importance de l'agriculture

Vers la fin de son dernier voyage en Europe, en Afrique et en Amérique du sud, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, faisait à Mexico au cours d'une conférence de presse l'aveu suivant: "L'agriculture et la priorité incroyablement élevée que lui donnent des pays comme le Nigeria, le Sénégal et le Brésil sont des

réalités que je ne connaissais pas autant que j'aurais dû. Je pense que peut-être l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et la politique gouvernementale n'étaient pas suffisamment tournés vers l'agriculture.

"Nous avons parlé de transfert de technologie et de capital. Nous avons participé et généreusement je crois à l'aide alimentaire, mais il y a eu une certaine tendance à parler de coopération industrielle et à lui accorder une priorité plus élevée qu'à la coopération agricole".

C'est là en quelque sorte une confession et une auto-critique importante; voire majeure de la part du premier ministre. Depuis quelques années, M. Trudeau s'intéresse de très près aux pays en voie de développement, aux relations entre pays riches et pauvres, ce que l'on appelle maintenant les relations nord-sud.

Les spécialistes de l'agriculture savent depuis un certain temps qu'il y aura bientôt une crise de l'alimentation encore plus aiguë que celle de l'énergie dont on est témoin maintenant. Et comme le veut une loi de la nature bien connue, ce sont toujours les plus faibles qui en sont le plus frappés.

Dans les pays riches et développés, on a peine à imaginer jusqu'à quel point la pauvreté peut exister dans certaines parties du monde et combien un geste aussi facile et simple ici que celui de boire de l'eau peut devenir impossible ailleurs parce qu'il n'y a pas d'eau justement et par conséquent pas de bétail, pas d'agriculture et ultimement plus de vie.

Au moment où vous lisez ces lignes, dites-vous bien qu'il y a dans le monde 800 millions d'hommes qui vivent dans la pauvreté la plus absolue et ce non pas à cause de la paresse ou du manque d'intelligence comme on est trop souvent porté à le croire.

Une stratégie mise au point par l'Organisation des Nations unies implique que la satisfaction des besoins humains fondamentaux d'ici la fin du siècle coûtera \$20 milliards par année. C'est un montant qui peut paraître énorme, mais le revenu mondial total atteint maintenant les \$6 trillions par année.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

ALMA, Manoir du Rocher, jeudi et vendredi les 5 et 6 février 1981, colloque annuel (les années 80 en agriculture régionale) de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean.

OTTAWA, à l'Hôtel Skyline, du 9 au 12 février 1981, réunion annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA). (613) 236-3633.

Il y a donc beaucoup de misère dans le monde, mais il y a aussi de l'espoir. Des pays comme l'Inde et le Bangladesh ont démontré que des redressements importants peuvent être accomplis. Malgré les ravages de la guerre et les fléaux naturels, le Bangladesh pense pouvoir atteindre l'autosuffisance alimentaire avant la fin de cette décennie; mais tout cela pourrait être compromis par les pressions internationales économiques, énergétiques, etc...

De diverses façons le Canada a cherché à jouer un rôle, mais il pourrait faire plus comme tous les autres pays riches. Bien qu'absolument nécessaire, l'aide alimentaire ne doit pourtant être considérée que comme une mesure transitoire.

Il faut se rappeler le vieil adage qu'il vaut mieux apprendre à quelqu'un à attraper des poissons que de lui donner un poisson, bien que parfois il faille pendant l'apprentissage fournir une aide alimentaire.

C'est là d'ailleurs l'une des recommandations que l'on trouve dans un rapport présenté en 1980 à la Chambre des communes par le groupe de travail sur les relations nord-sud. Il s'agit d'un comité de députés, dont le président est M. Herb Breau, député de Gloucester au Nouveau-Brunswick.

Parmi d'autres recommandations, le groupe d'étude a suggéré que le Canada cherche à s'approvisionner dans les surplus qui pourraient exister dans certains pays en développement. Ce serait une bonne façon d'aider.

Il faudrait en arriver par ailleurs à une meilleure coordination entre les programmes d'aide bilatéraux et les autres à caractère multilatéral. Bien entendu, il faudrait une aide plus grande à la recherche agricole, non pas seulement pour la très grande entreprise, mais aussi la très petite ferme familiale, ainsi que pour la gestion et le reboisement des forêts.

L'ACDI, qui s'intéresse de très près à l'agriculture mondiale, note dans son dernier rapport annuel que 110 millions de petits agriculteurs latino-américains ont été abandonnés à leur sort depuis que l'industrie a supplanté l'agriculture.

Mais au fond l'industrie ne remplace jamais l'agriculture, pas plus que les grandes politiques socialistes de l'URSS n'ont pu remplacer le paysan ou le fermier. Ce n'est sans doute pas un accident si la plupart des grandes révolutions sur cette planète sont passées par une réforme agraire.

La prospérité d'un pays commence par une agriculture en santé. Telle semble être la conclusion que le premier ministre a tirée de son voyage au pays des pauvres.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Station de Recherche, Agriculture Canada, Lennoxville, Québec, recevra des soumissions sous enveloppe scellée portant la mention "Soumission pour approvisionnement en ripe" et adressée au soussigné jusqu'à 13h00 le 23 février 1981.

Vingt-cinq mille (25,000) sacs de ripe sèche sur demande entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982 (Les sacs devront être en papier ou en plastique de format régulier).

La date et l'heure de réception des soumissions à prix identique seront le facteur de base pour attribuer les commandes.

Les prix cotés devront inclure le transport à destination.

La Station se réserve le privilège de refuser, à la livraison, la ripe de qualité inférieure. Elle se réserve, également, le droit d'accepter ou de refuser toutes soumissions en totalité ou en partie.

Seules des offres pour la demande totale seront considérées; les livraisons devront être effectuées par lot minimum de 700 sacs ou sur demande.

Les soumissions devront être présentées sur les formules officielles que vous pouvez obtenir, en vous adressant à H. Rouleau, Station de Recherche, Agriculture Canada, C.P. 90, Lennoxville, Québec J1M 1Z3. Téléphone: (819) 565-4701.

Yvon Martel,
Directeur
Station de Recherche
Agriculture Canada
LENNOXVILLE, Québec

LES TRAITS D'UNION

L'UPA du Saguenay-Lac St-Jean et la Loi 125

La Fédération est d'avis que la Loi permettra aux municipalités rurales et urbaines de travailler ensemble à un plan d'aménagement en tenant compte de la totalité du territoire à aménager. L'UPA apprécie que la Loi ait confié aux nouvelles municipalités régionales de comté la responsabilité d'élaborer un schéma d'aménagement tout en laissant aux municipalités existantes leurs responsabilités. Quant à la représentation des municipalités à l'intérieur de la structure, la Fédération de l'UPA insiste sur la nécessité de tenir davantage compte de l'occupation du territoire que de la population puisque l'objectif principal en est l'aménagement du territoire. Cela voudrait dire que la représentation devrait se rapprocher plus d'une municipalité, un vote, que de celle qui donnerait un partage exclusivement basé sur la population. C'est le président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac St-Jean, M. Bertrand Tremblay, qui a fait part de ces positions aux membres du comité régional de consultation présidé par M. Xavier Fortin d'Alma.

Québec-Sud devient la Beauce

C'est maintenant officiel, la Fédération de l'UPA de Québec-Sud s'appellera la Fédération de l'UPA de la Beauce. Le nom de Québec-Sud fait maintenant partie de l'histoire. L'annonce faite par M. Gérard Lehoux, président de la Fédération, fait suite aux démarches qui avaient été entreprises en ce sens. Par ailleurs, M. Lehoux a parlé de la campagne de recrutement menée par les syndicats régionaux. Celle-ci fut un succès car elle eut pour effet de porter à plus de 87% le taux d'adhésion libre aux syndicats de la Beauce. Enfin, notons que le travail se poursuit activement dans plusieurs dossiers dont l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole, le référendum dans le plan conjoint du porc, les assemblées générales annuelles des syndicats de base et aussi diverses autres rencontres d'information et de consultation. C'est donc une période d'activités intenses dans les syndicats de l'UPA, de Beauce de conclure M. Lehoux.

NOUVEAU RÉGIME D'ÉPARGNE RETRAITE

LA COOPÉRENTE

- Dépôts flexibles
- Intérêts crédités annuellement
- Taux d'intérêt garanti pour 5 ans
- Aucun frais d'adhésion



LES COOPÉRANTS

compagnie mutuelle d'assurance-vie

1259, rue Berri
Montréal, H2L 4C7

faut pas se faire avoir

Nous avons une identité, des droits et même une langue bien à nous. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.

Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.

Québec